

# Se fédérer pour l'émancipation



## Réunion débat

*Co organisée par l'Association Autogestion (AA), l'Association des communistes unitaires (ACU), les Amis de Tribune socialiste (ATS), Cerises, l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF), le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires.*

---

	<b>Problématique</b> - 1
	<b>Bénédicte Goussault</b> - Introduction - 2
<b>Jean-Claude Mamet</b> -	Démocratie « économique », auto-organisation, émancipation - 2
	<b>Sylvie Larue</b> - Démocratie dans les services publics - 4
	<b>Benoit Borrits</b> -Une démocratie économique totale - 5
<b>Jacques Pigaillem</b> -	Plus de démocratie nécessite de remettre en cause les lois du marché - 7
	<b>Émile Fabrol</b> – La démocratie à tous les étages – 8
	<b>Daniel Rome</b> - Penser l'avenir avec l'éclairage du temps présent - 9
	<b>Henri Mermé</b> - Remettre à l'ordre du jour l'idée d'appropriation sociale - 9
	<b>Pierre Zarka</b> - Le système représentatif a un caractère de classe très précis - 11
	<b>Patrick Silberstein</b> - La recette de l'eau tiède - 13
<b>Gilles Boitte</b> -	Pas de démocratie sans intervention sur le contenu du travail - 15
	<b>Nicolas Dessaux</b> - Citoyen dans son travail, citoyen tout le temps - 16
	<b>Christian Mahieux</b> - Le social est politique, la politique est sociale - 17
	<b>Marie-Claude Herboux</b> - Nous avons besoin d'une constituante - 18
	<b>José Tovar</b> - Sur le rôle des élus de la nation et des syndicats - 19
	<b>Philippe Maingault</b> - Quelques remarques - 22
<b>Makan Rafatdjou</b> -	La démocratie est un processus ouvert, inachevé, inachevable - 23
	<b>Eugène Bégoc</b> - Vive les gilets rouges ! - 24
	<b>Benoit Borrits</b> - Qui doit diriger une unité de production ? - 25
	<b>Micheline Cognard</b> - Une expérience en zone rurale - 25
<b>Olivier Frachon</b> -	La démocratie commence par l'intervention des salariés sur leur propre travail - 26
	<b>Francis Sittel</b> - A propos du refus de désigner des représentants - 27
<b>Didier Epsztajn</b> -	Quelques propos sur la démocratie et les expressions démocratiques - 29
	<b>Patrick Le Tréhondat</b> - Avec nos excuses - 30
	<b>Michèle Guerci</b> - La démocratie c'est le dissensus - 31
	<b>Pierre Zarka</b> - Sur trois questions en cours - 32
	<b>Robi Morder</b> - Sur quelques questions en vrac - 33
<b>Eugène Bégoc</b> -	Proposer des forums de toute la gauche sociale et politique - 34
	<b>Jacques Pigaillem</b> - Sur les différentes chambres - 34
<b>Contribution Pierre Cours-Salies</b> (28 janv. 2018)	<b>Un mouvement venu des invisibles</b> - 35

## **Problématique**

La récente séquence des Gilets jaunes a mis à nu une aspiration à la démocratie face aux décisions d'un pouvoir dépourvu d'une quelconque assise populaire. Au-delà de la satisfaction de revendications relatives au pouvoir d'achat, une proposition de référendum d'initiative citoyenne semble émerger. Par ailleurs, en guise de « contre feux », le pouvoir s'est engagé sur une vaste concertation en vue d'éventuels correctifs sur l'actuelle constitution de la Ve république.

Pour autant, peut-on réellement parler de démocratie lorsqu'une fois passées les portes de l'entreprise, le domaine de la production est soumis à des ordres venus d'une hiérarchie ? Peut-on parler de démocratie lorsque les investissements sont soumis aux pouvoirs des banques et des marchés sanctuarisés par un néo-libéralisme autoritaire ? Cette question porte en soi la remise en cause du rôle des propriétaires et des actionnaires. Quelle est la réalité de cette aspiration à la démocratie économique et comment peut-elle s'exprimer aujourd'hui ? Peut-il y avoir une réelle révolution citoyenne éludant cette question du champ de la démocratie ?

Si se réclamer de la démocratie est fondamental, cela reste sujet à de multiples interprétations. Comment peut-elle se concrétiser ? S'il est courant de dénoncer la démocratie représentative dans laquelle on délègue à des représentants l'exercice politique, comment la dépasser ? Comment organiser la délibération dans des structures de grande taille ? Délégués ou représentants ? Quels contrôles de ceux-ci ? Quels rôles pourraient jouer des référendums ou des assemblées tirées au sort ? S'agit-il de contre-pouvoirs ou d'une autre définition de l'acte de construire des règles communes ? Comment articuler entre elles les différentes structures de décisions ? Suffit-il de déclarer une égalité formelle de toutes et de tous pour que celle-ci se concrétise ? Y-a-t'il des droits fondamentaux qu'une majorité ne peut remettre en cause ?

Telles sont les grandes questions qui nous sont actuellement posées. Cette réunion s'inscrit dans la suite de la réunion du premier décembre dernier (Qu'est-ce qui manque aux luttes pour être victorieuses ?). La prochaine réunion devrait permettre d'aborder comment, les uns et les autres, affrontons ces questions, même s'il ne s'agit pas de trancher entre différentes approches mais de voir plutôt comment elles peuvent contribuer à la constitution d'un corpus politique nouveau.

## **Bénédicte Goussault- Introduction**

Nous sommes invités aujourd'hui à travailler, réfléchir, et échanger sur une démocratie économique au delà d'une démocratie d'initiative citoyenne. Nous proposons de le lier tout de suite à la question du système représentatif. Nous sommes devant une problématique démocratie économique et système représentatif si cela vous convient. Nous alternerons des interventions préparées et des échanges.

## **Jean-Claude Mamet- Démocratie « économique », auto-organisation, émancipation**

L'exigence démocratique est très puissante dans le mouvement des gilets jaunes. Il est très rare qu'un mouvement social exprime des exigences de ce type, allant même jusqu'à un plan « institutionnel ». Le débat avait existé dans Nuit Debout, mais cette fois il y a des propositions, certes discutables, mais qui bousculent considérablement le débat public.

La question posée recoupe la question des rapports entre social et politique, souvent débattue entre nous. Elle interroge la nature de la démocratie. Et notamment des liens entre démocratie parfois dite « sociale », « économique » (ou mieux : auto-organisation de la société), et la démocratie « politique » ou citoyenne.

C'est aussi un défi qu'il faut exposer dans ses grandes lignes, pour voir ensuite comment l'histoire a expérimenté des solutions concrètes, éphémères ou plus durables.

1- Le capitalisme doit sa force et sa stabilité historique à la séparation de deux « sphères » (entre-autre !) : l'espace de la société « civile » (l'ensemble des rapports sociaux, « sociétaux » et économiques, pour aller vite), et l'espace des instances politico-institutionnelles basées sur la citoyenneté : une personne, une voix.

Les personnes elles-mêmes sont « scindées » entre deux formes d'identité (en fait bien plus que deux, avec la complexification sociale, l'individuation riche, et l'élévation culturelle) : le/la travailleur (se) et le/la citoyen/ne (plus les assignations de genre, de race, etc.). Il peut même y avoir des attitudes contradictoires, clivées en apparence, pour une même personne.

Notre but est bien sûr de travailler à un « commun », à une « émancipation intégrale » (Charte d'Amiens), une réconciliation communiste de la personne entière, et libre. Mais ce but est un horizon historique. Ce n'est pas un résultat qu'il suffirait de vouloir ou de décréter, pas même par une révolution réussie. Le « politique » restera longtemps une forme de pouvoir public spécifique. Le mot d'ordre emblématique : « Tout le pouvoir aux soviets », est peut-être juste dans des conditions données pour agir, mais ne peut être un projet qui résout la question démocratique à lui seul (sinon gros risque de tromperie et donc de dangers antidémocratiques).

Il y a donc une double (au moins) nature de la démocratie : sociale (économique ?) et politique.

2- L'expérience des luttes et de l'histoire :

a) Selon le sociologue du travail Claude Didry (« Institution du travail - Droit et salariat dans l'histoire » - La Dispute-2018), la Révolution française a eu aussi un effet libérateur pour les ouvriers. On ne peut réduire son résultat à la seule interdiction des coalitions et de toute forme collective, même si cela existe bel et bien (d'où la clandestinité des mutuelles para-syndicales). Il donne quantité d'exemples et notamment l'institution de la « commandite ouvrière » en typographie : le collectif des travailleurs accepte un ouvrage, et ensuite le travail est réglé collectivement avec distribution du salaire égalitaire. On peut aussi citer les canuts lyonnais, maîtres d'ouvrage. Nous sommes loin du salariat (du 20ème siècle) au sens juridique de subordination compensée par des droits.

b) En 1848, l'insurrection ouvrière avait pour but de poursuivre la révolution jusqu'à une vraie République démocratique et sociale. Cela est très bien décrit (voir Le Procès de la liberté - Michèle Riot-Sarcey) dans la mise en place de la Commission du Luxembourg, instance composée d'ouvriers à côté de la chambre des députés, et qui préfigure une sorte de « parlement ouvrier » produisant des décrets sociaux (interdiction du marchandage, journée de 10h, etc.).

c) En 1864, juste avant la fondation de la Première internationale (dont on sait qu'elle rassemblait syndicats, coopératives, partis, donc plusieurs types différents d'organisations), le Manifeste des 60 (ouvriers) impulsé par l'ouvrier Tolain, préconise « une chambre d'ouvriers élus au suffrage universel ».

d) Jaurès préconisait l'établissement d'un « Conseil central du travail » en vue de garantir une « souveraineté du travail » dans le monde des entreprises. C'est lui qui parle en premier de « germes de socialisme » ou de « communisme » au sein même de la société capitaliste. Ce qui signifie que les travailleurs ne « sont pas rien », avant d'espérer « devenir tout » (comme le dit poétiquement l'Internationale).

e) Il y a bien sûr l'expérience extraordinaire des conseils ouvriers (Russie, Allemagne) et celle des Comités d'usine (Petrograd) qui parfois avaient le contrôle sur beaucoup d'éléments de la production.

f) Au vingtième siècle, il faut parler de la portée émancipatrice du « salaire socialisé », incursion ouvrière dans l'appropriation de la valeur. Ainsi les travailleurs (ses) ne sont pas des êtres de « pouvoir d'achat », entretenant le cycle capitaliste. Ils/elles construisent leur propre institution de la valeur économique, et en font une arme de classe avec le Régime général (qui unifie une grande partie des caisses mutualistes dispersant le salariat) et la gestion syndicale avec élections.

g) Et il y a bien sûr le potentiel émancipateur des coopératives de production et de consommation, décrit par Benoit Borrits (Au-delà de la propriété - La Découverte - 2018). La coopérative n'est pas une « propriété » au sens d'un pouvoir absolu (même collectif) sur un bien, mais une « mise en commun ».

3- Esquisse de propositions pour des institutions d'auto-émancipation sociale :

Le mouvement social (ou les luttes au sens large) se doit de produire, d'imaginer ses propres institutions. Exemple : L'Assemblée des assemblées à Commercy. Elles peuvent être d'une grande variété et complexité. Elles ne remplacent pas les institutions issues du suffrage universel (je laisse de côté ici cet aspect). Elles sont en tension permanente avec elles.

Ainsi :

a) Revenir à une Sécurité sociale autogérée, avec une extension du Régime général englobant toutes les fausses pistes du type « régimes complémentaires » ou mutuelles, cheval de Troie du capitalisme.

b) Exiger et lutter pour un droit de délibération sur le travail au sein des entreprises, afin de briser à terme le principe hiérarchique : temps de discussion alloué, droit de débattre des conditions de travail, de la santé, des techniques utilisées, des postes à créer, des produits. Et cela en se liant avec les associations de consommateurs, avec les citoyens.

c) Droit de préemption des travailleurs sur l'entreprise, notamment en cas de cession d'entreprises viables. Également : droit de veto suspensif en cas de difficultés économiques conduisant à licenciements, et obligation légale d'examiner les solutions alternatives des travailleurs (et recours au juge).

d) Mise en place d'une Chambre des droits sociaux dans leur variété (en remplacement du Sénat). Elle aurait un pouvoir de propositions législatives, un pouvoir de veto sur la chambre, et un pouvoir de contrôle sur les droits sociaux. Composition : syndicalisme, mouvements associatifs (dont droits des femmes), et peut-être une partie tirée au sort par rotation.

## **Sylvie Larue - Démocratie dans les services publics**

Je partirai de mon expérience de syndicaliste dans l'Éducation Nationale. Cela fait 30 ans que j'y travaille, 30 ans avec quelques pauses que je participe au conseil d'administration de mon établissement, 30 ans qu'avec mes collègues, les parents, les agents, les élèves, nous écrivons des motions, nous refusons des dotations globales horaires trop étriquées, 30 ans que nous formulons des revendications en terme de suppressions d'heures supplémentaires, de créations de postes. A la marge, nous grappillons quelques heures, parfois une ouverture de classe, parfois on empêche une suppression de poste, parfois on obtient des travaux supplémentaires. Cela fait 30 ans qu'on voit passer les réformes qu'on les entérine les unes après les autres sans avoir fait de bilan de la précédente. Les CA, les CDEN, le CSE, les commissions paritaires, toutes ces instances où nous prenons la parole sans être entendus, ou alors à la marge, constitue le paritarisme défendu par les syndicats. Mais les vraies décisions se prennent ailleurs. Il arrive parfois que des institutions deviennent gênantes : l'INRP Institut national de recherche pédagogique démantelé, le Conseil Supérieur des Programmes court-circuité, le Conseil Supérieur de l'Éducation où la réforme du bac a recueilli à l'unanimité des représentants syndicaux et des associations de parents d'élèves un vote contre, c'est un peu visible mais son avis ne change pas la politique du ministre.

Même si cela ne sert à rien de militer dans ces instances, le gouvernement veut les remettre en cause, et du coup les syndicats continuent de les défendre.

La question qu'il devient nécessaire de se poser est : qui doit décider des choix politiques pour les services publics ? Les gouvernements agissent en extériorité par rapport aux principaux concernés, les enseignants, les parents, les élèves, les agents, les chercheurs en éducation. On a intériorisé le fait que ce ne soit pas nous qui décidions des orientations du service public d'éducation et nous continuons de réclamer à des gens qui n'ont pas envie de nous dire oui.

Ramener le pouvoir dans la sphère de la société, c'est contester à l'État la capacité d'organiser les services publics. Et commencer par faire nous-mêmes. Le SNEP-FSU, syndicat des enseignants d'EPS (majoritaire, 80 % aux élections professionnelles) a engagé avec la profession, l'écriture de programmes alternatifs et se pose la question de savoir ce qu'on en fait. Est-ce qu'on attend d'avoir convaincu le gouvernement ou est-ce qu'on les applique tout de suite ?

Est-ce que nous revendiquons de décider des programmes, des services, des horaires des élèves, des examens, des calendriers, des implantations des collèges, lycées, écoles, universités ? Pouvons-nous faire des conseils d'administration un vrai lieu de démocratie ? Et alors on redéfinit le rôle du Ministère de l'Éducation Nationale, qui devient le coordonnateur, l'outil pour fédérer les réflexions qui viennent des CA, qui organise l'aller-retour entre le local et le national, mais pas le décideur. Cela suppose d'avoir du temps dans son service, consacré à ces moments de concertation.

Bien sur la part du PIB consacrée à l'éducation qui doit rester gratuite ne concerne pas seulement les parents, les élèves et les enseignants et qu'il convient d'en faire un choix politique assumé par toutes et tous, comme pour la santé. On pourrait d'ailleurs imaginer une sécurité sociale de la formation, financée par une cotisation sociale de l'éducation.

Il y a un point aveugle dans les mobilisations actuelles des gilets jaunes mais pas seulement, dans le mouvement syndical et politique aussi. Quand on s'adresse au Président de la République, lequel s'en va mouiller la chemise pendant 7 heures devant 600 maires, on le remet dans le débat. Quand on demande la dissolution de l'assemblée nationale, ou la démission de Macron, c'est la même chose.

### **Benoit Borrits-Une démocratie économique totale** **Association Autogestion**

Le mouvement des Gilets jaunes combine des aspirations à la justice sociale – contre taxe à la consommation, pour une augmentation des salaires, pour une remise en place de l'ISF – et à la démocratie – avec la revendication du référendum d'initiative citoyenne mais au-delà dans la critique d'un gouvernement qui peut faire ce qu'il veut le temps de son mandat, d'autant que le socle électoral de cette majorité est pour le moins réduit.

La réponse de l'exécutif ne s'est pas fait attendre. Outre l'abandon de l'augmentation à venir de la TIPP sur le gasoil, celui-ci a proposé une augmentation effective du SMIC de 100 euros sans que cela ne coûte rien aux entreprises (sic). Quelques jours après l'annonce, on a compris qu'outre l'augmentation automatique du SMIC de 10 euros au titre de l'inflation, cette amélioration du pouvoir d'achat prendrait la forme d'une augmentation de la prime d'activité de 90 euros au niveau du SMIC. En clair, il ne s'agit pas d'une augmentation du SMIC mais de l'augmentation d'un minimum social une fois de plus à la charge du budget public et non des entreprises.

Du point de vue des aspirations démocratiques, le président Macron a promis la tenue d'un grand débat national. Le cadre de ce débat a très vite été précisé, organisé en quatre thèmes :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics

On remarquera qu'aucun de ces thème ne permet de discuter du partage des revenus, du niveau des salaires, ces sujets étant renvoyés *de facto* dans le cadre d'un face-à-face entre les individus et les entreprises.

Ceci n'empêche pas que la question des entreprises soit abordée, d'une façon extrêmement « cadrée, » dans le thème de la fiscalité et des dépenses publiques. Dans la brochure élaborée par l'exécutif comme introduction à ce débat, il est indiqué que nous avons en France « *le niveau de dépense publique le plus élevé des pays développés lorsqu'il est rapporté au produit intérieur brut (PIB). La dépense publique s'est élevée à 56,5 % du PIB en 2017.* » Plus loin, il est rappelé que « *le taux de prélèvements obligatoires en France s'est élevé à 45,3 % de PIB en 2017. Il est en hausse constante depuis 50 ans et est aujourd'hui le plus élevé des pays riches. Cela signifie que près de la moitié de la richesse produite est prélevée par l'État, la sécurité sociale et les collectivités locales.* » Dit autrement, nous aurions tout lieu d'être heureux dans ce pays...

Les entreprises sont épargnées ou tout au moins préservées dans le volet fiscalité et dépenses publiques. Après avoir rappelé en titre que « *le poids des impôts et des cotisations sociales est un enjeu pour la compétitivité de l'économie française.* » Le texte précise que, « *le niveau du coût du travail, notamment en raison des cotisations sociales, est plus élevé en France que dans de nombreux autres pays développés (fin 2018, le coût moyen de l'heure de travail dans l'industrie et les services marchands est de 38,3€ en France contre 36,6€ en Allemagne, 28,1€ en Espagne et 25,6€ au Royaume-Uni). Cela pèse sur l'emploi en France et sur la compétitivité des entreprises, c'est-à-dire sur leur capacité à gagner des parts de marché et de nouveaux clients, car le coût d'un salarié est plus cher qu'ailleurs. De même, la fiscalité des entreprises françaises est aujourd'hui supérieure à celle de leurs concurrentes étrangères.* » Rien n'est mentionné sur la fiscalité des entreprises sauf l'objectif du gouvernement de « *baisser le taux d'impôt sur les sociétés à 25% (soit la moyenne des pays européens comparables) pour toutes les entreprises en 2022* » présenté comme incontournable.

Face à cette présentation faite par l'exécutif, nous avons deux angles de réponse possibles. Le premier est celui de la contestation. Il consiste à nier à coup de rapports d'expertises. Il est en effet possible de démontrer que des pays à fortes cotisations sociales, avec un droit du travail protecteur, sont capables d'être compétitifs. Mais d'autres experts pourront aussi démontrer l'inverse, à savoir que la déréglementation du droit du travail a été un moyen, pour certains pays de retrouver de la compétitivité. Il en est de même du SMIC. On cite toujours l'exemple de l'étude de Card et Krueger sur la comparaison entre le New Jersey qui a instauré en 1994 un salaire minimum dans la restauration rapide et la Pennsylvanie qui n'en avait pas : cette instauration du salaire minimum n'aurait eu aucun effet négatif sur l'emploi et aurait peut-être même été positif car il aurait incité des personnes à reprendre un travail. À l'opposé de cette étude, les libéraux objectent que le niveau du SMIC français est déjà élevé et qu'à ce niveau, une augmentation serait néfaste à l'emploi. Et s'ils avaient raison ? Est-ce que cela invaliderait la nécessité sociale d'une augmentation du SMIC ? Allons-nous en rester sur un mode défensif du style, ce n'est pas moi M'sieur le responsable du chômage...

Alors, il existe une autre approche, celle du dépassement. Elle consiste à prolonger les dires du discours dominant dans le sens du dépassement du capitalisme. Si le prix du travail est plus fort en France qu'ailleurs, c'est d'abord et avant toute chose une bonne nouvelle de savoir que nous sommes mieux payés que nos voisins européens. Si cela pose un problème aux entreprises en termes de profits, cela signifie qu'il est temps de changer de normes de fonctionnement : ce n'est plus le profit qui doit piloter l'entreprise mais la valeur ajoutée et dès lors, la question du pouvoir des salariés dans l'entreprise a sonné. Si le salaire minimum est un facteur de chômage, plutôt que de pratiquer des baisses de cotisations sociales sur les bas salaires comme le font les libéraux, transférons de la richesse des entreprises à forte valeur ajoutée par salarié vers les autres, ce qui permettra de poser l'appropriation sociale dans toutes les entreprises. Nous pourrions ainsi augmenter le SMIC.

En deux mots, la justice sociale que réclament les Gilets jaunes ne peut que déboucher sur l'éviction des actionnaires et donc la démocratie économique. Malheureusement, de cela on n'en discute pas encore chez les Gilets jaunes et ce, même s'ils refusent majoritairement les termes du débat présidentiel.

Face aux revendications sociales et écologiques, il y a donc deux attitudes possibles. La solution que j'appellerais « italienne » qui consiste à financer les mesures sociales par du déficit quitte à sortir de l'euro. La coalition hétéroclite au pouvoir réclamait à la fois le revenu universel et l'augmentation des budgets des forces de police. On a vu ce que cela a donné : une négociation avec l'Union européenne qui a fait que le revenu universel est devenu un maigre filet de sécurité dans la plus pure vaine libérale. Mais en admettant que le gouvernement italien ait résisté – ce qu'on ne peut exclure à l'avenir – il aurait alors pratiqué une augmentation drastique des déficits publics.

Et bien, c'est une réalité qui est souvent tue, les déficits budgétaires, tout comme l'endettement des ménages, sont constitutifs des profits des entreprises. On voit certains gilets jaunes prôner la sortie de l'euro – l'UPR est parfois présente – pour déprécier la monnaie locale afin d'être plus compétitif. En deux mots, on dévalorise les salaires réels pour favoriser les profits des entreprises. Est-ce sérieusement une politique de gauche ?

Il y donc une deuxième voie dans laquelle nous devons nous inscrire : plutôt que de recourir aux déficits, ou à la dépréciation de la monnaie, ce qui constitue des moyens d'éviter le conflit de classes, il convient de s'en prendre aux profits. Ceci aura pour effet de dévaloriser les entreprises, de façon à ce que les salariés exproprient les actionnaires, non en tant que nouveaux propriétaires, mais en tant que classe.

En tant que classe, cela signifie en finir avec l'atomisation des entreprises, du marché qui les dresse les unes contre les autres dans une logique de concurrence, et établir les solidarités que l'on souhaite, en tant que classe. Voulons-nous des salaires exclusivement déterminés par le comportement économique de l'entreprise ou établir un pot commun ? Si nous décidons d'un pot commun, quel est son amplitude et comment le répartir ? De façon uniforme selon les individus ou en fonction de grades ou de qualifications ? En fonction de notre présence en emploi ou de façon inconditionnelle ? Toutes les formules sont possibles et légitimes à la seule condition que ce soit le débat démocratique qui l'ait permis. Par contre, il y a une chose dont on est absolument certain : aucune de ces formules de socialisation des revenus ne sera possible si on conserve les actionnaires. Il en est de même de l'orientation des investissements. Souhaitons-nous la plus grande liberté de chaque entreprise d'investir où elle le veut ou souhaitons-nous que certains investissements soient fléchés en fonction des priorités du moment ?

Nous aboutirions ainsi à une démocratie économique totale : des unités de production dirigées par leurs travailleurs (ses), parfois secondés par les usagers – mais liées entre elles par des communs sociaux géographiques – gérés démocratiquement – qui socialisent les revenus et les investissements, ce que j'ai développé dans mon dernier livre, *Au-delà de la propriété, pour une économie des communs*.

**Jacques Pigaillem- Plus de démocratie nécessite de remettre en cause les lois du marché**  
**Les Amis de Tribune Socialiste**

La question a été bien posée dans les interventions introductives, même si parfois on n'est pas allé jusqu'au bout. C'est la question du Pouvoir.

Il y a le Pouvoir dans l'entreprise. Benoît nous dit « il faut exproprier les actionnaires » ; c'est le minimum qu'on peut espérer si on veut avoir du pouvoir.

Sylvie a posé la question du pouvoir de qui décide des politiques de l'Éducation Nationale, que l'on pourrait étendre à d'autres domaines. Jean-Claude nous a rappelé les grands faits historiques où les ouvriers ont voulu aussi prendre ce pouvoir de décider dans un certain domaine.

Moi, il me semble que la question du pouvoir n'est pas uniquement celui des actionnaires de l'entreprise, ni celui du gouvernement ; il y a aussi le pouvoir du Marché.

Nous vivons dans une dictature économique qui est celle du Marché.

Or le marché ce sont des producteurs ; ce sont aussi des consommateurs ou usagers pour les SP, et tout ça généralement, régulé par un pouvoir politique central.

Ce n'est pas uniquement dans les sociétés dites communistes ou socialistes que le pouvoir central intervient. Quand en 1791, on vote la loi Le Chapelier, c'est une intervention du Pouvoir politique.

Il y a toujours dans un Marché même dit de Concurrence Pure et parfaite, ce qui n'a jamais existé, dans les marchés de concurrence donc, il y a une intervention.

Et vous le savez, aux USA comme en Europe les règles de la concurrence sont très interventionnistes et très administratives ; c'est pire que l'administration soviétique quelque part.

La question c'est donc le marché et le marché ce sont des consommateurs et usagers. Comment consommateurs et usagers interviennent. Il n'y a pas de modèle tout prêt. Ça va dépendre des domaines. L'Éducation Nationale ce n'est pas la fabrication de chaussures. On ne peut pas intervenir de la même manière. Il y a des endroits où usagers et consommateurs peuvent être organisés et des endroits où ça sera un peu différent.

Il y a aussi des nécessités de contrôle. De contrôle de ce qui est fait, par les citoyens quand ça a un impact sur leur cadre de vie locale, de contrôle sur les produits qu'on leur présente, sur la conformité, la non toxicité, et donc la nécessité d'avoir des organismes de contrôle

Aujourd'hui il y a quelques organismes administratifs c'est à dire désignés grosso modo par le gouvernement. Ce n'est pas très démocratique. Il faut s'interroger sur les organes de contrôle

Les entreprises, c'est très à la mode, ont des panels de consommateurs qu'elles interrogent pour savoir leurs désirs. Ce ne doit pas être aux mains des entreprises. Il faut que les consommateurs puissent s'exprimer pour savoir s'ils veulent tous avoir des costumes noirs parce que le noir ça coûte moins cher, puisque c'est fabriqué à l'échelon de la planète entière de 7 Milliards d'individus. Est-ce que c'est ça que nous voulons ? Ce sont ces questions et ces organismes [*qu'il faut interroger*].

Plus fondamentalement Jean-Claude évoquait la nécessité d'une chambre sociale. Cela, c'est le haut, c'est le sommet. Mais quelque part c'est aussi (et je représente une association qui est celle des anciens du PSU, le PSU ayant énormément travaillé dessus) l'histoire d'une planification démocratique qui doit être décentralisée, qui doit partir des besoins des individus et des collectifs, en tant que salariés, en tant qu'usagers, en tant que résidents, partir des territoires, des entreprises et des consommations.

Benoît l'a dit, l'expropriation des propriétaires est une nécessité mais, si on s'en tient là, et si on continue à fonctionner dans un marché, les Entreprises socialisées se feront concurrence et il y aura une pression à la baisse des salaires et à la compétitivité des prix de ces entreprises socialisées.

## **Émile Fabrol – La démocratie à tous les étages**

### **Militant du NPA**

Aujourd'hui il y a un cadre. On parle de gouvernance, et de normes. Les normes sont définies par le pouvoir. Les acteurs quels qu'ils soient doivent respecter ces normes. Ils peuvent dire qu'ils ne sont pas d'accord, cela fait partie de leurs libertés, mais le pouvoir a le dernier mot. Cela fonctionne ainsi dans les institutions publiques, cela fonctionne aussi dans les entreprises. C'est la nouvelle forme de collaboration de classe. Le respect de ces normes néolibérales s'applique au suffrage universel. On a changé le résultat d'un référendum en France, on a écrasé un gouvernement en Grèce. Il faut dire une chose en premier, si on défend la démocratie à tous les étages que ce soit à tous les niveaux de



la société, aux niveaux politique, sociétal et économique, nous ne sommes pas en démocratie. Cela peut choquer à l'extérieur mais il faut partir de là. La conquête de la démocratie est une bataille principale. Cela veut dire occuper l'espace public, ma ville, ma boîte...essayer de créer des liens où les couches populaires et exploitées se retrouvent, parce qu'aujourd'hui tout une partie du salariat est hors contact syndical. Ces personnes, on les retrouve sur les ronds-points aujourd'hui. Cela suppose de s'auto-organiser, de remettre en cause les décisions du pouvoir et les représentations inspirées de la culture néolibérale sur les cotisations sociales par exemple.

Mais cela reste insuffisant, il faut poser à tous les niveaux la question de comment la société peut fonctionner autrement, pourquoi on peut se débarrasser des vrais parasites qui pillent le pays. Ce n'est pas le chômeur qui va refuser deux offres d'emploi, c'est l'actionnaire, celui qui fait de l'évasion fiscale etc... Il faut en finir avec le fait de réagir aux attaques du pouvoir, que ce soit celui de l'entreprise ou celui du pouvoir politique, le pouvoir local, le pouvoir européen, le pouvoir international, et essayer de prendre des initiatives. Jusqu'au 17 novembre, j'avais l'impression d'être un simple utopiste rêveur, mais quand les gilets jaunes revendiquent justice sociale et démocratie, cela ne s'est jamais vu. Jusqu'à présent on a défendu la retraite, le statut de la fonction publique, l'hôpital, on a lutté contre des projets aberrants du point de vue écologique. Mais ce qui est remis en cause actuellement, c'est l'irresponsabilité des élus. Dans les hauts lieux du pouvoir c'est la panique, ils utilisent une répression à outrance, et organisent le grand enfumage avec le débat qui sert de campagne électorale à Macron. Et pour le moment ça ne marche pas. Avec quelques militants de la belle gauche à Pantin, on décide -contre l'avis des dirigeants locaux de la FI- de revêtir un gilet jaune et de proposer une réunion, et nous nous sommes retrouvés à 80, dont une grande partie n'a jamais milité. C'était un peu le bordel, mais s'est exprimé alors une vraie volonté de reconquête de la démocratie.

### **Henri Mermé- Remettre à l'ordre du jour l'idée d'appropriation sociale** **Réseau AAEF**

Je vais partir de la réalité de ce qui se passe aujourd'hui. Une intervention a précisé qu'il y avait dans le mouvement des Gilets Jaunes, à la fois des revendications sociales et des revendications institutionnelles. Mais rien sur ce qu'il se passe dans les entreprises, ainsi donc la question de la démocratie économique ne se poserait-elle pas pour les Gilets Jaunes. Pourquoi ? Il y a de multiples raisons, mais on peut en effet constater que cette révolte populaire ne se manifeste pas dans les entreprises mais à l'extérieur. Il me semble que c'est une longue histoire. Depuis 2 générations, la question de la démocratie dans l'entreprise a reculé, voir a disparu. Revenir là-dessus est un travail de longue haleine. Les nationalisations qui ont eu lieu en 45, ou celles du début des années Mitterrand qui au fil du temps sont apparues comme fonctionnant de manière peu différentes du secteur privé, la sécurité sociale pourtant bien commun qui devient un service comme un autre, un appareil bureaucratique et non une très grande conquête sociale, les services publics pilotés comme le privé et pour lesquels les usager-e-s n'ont pas leur mot à dire sur leur fonctionnement. Au fond l'idée d'appropriation sociale est devenue inaudible pour les nouvelles générations. Il n'y aura pas de démocratie réelle, s'il n'y a pas de démocratie dans l'entreprise, mais cette idée est loin d'être majoritaire, il y a des exigences qui émergent sur la démocratie en général mais cela ne suffira pas pour un réel changement.

### **Daniel Rome- Penser l'avenir avec l'éclairage du temps présent** **Communistes unitaire et militant d'Attac**

En partant de ce que disait Benoît sur la démocratie dans l'entreprise, il faut resituer les choses. En France nous avons 3 millions d'entreprises dont plus de 90% qui ont moins de 20 salariés. Les entreprises qui ont plus de 500 salariés représentent 0,4% du total même si elles réalisent plus de 50% du PIB. A partir de cette réalité économique, on ne peut pas mettre sur le même plan toutes les

entreprises. Dans les PME, le rapport entre le chef d'entreprise et les salariés n'est pas le même que dans les grandes « boîtes ». En effet dans les PME, la possibilité de s'organiser syndicalement n'est parfois pas possible vu le faible nombre de salariés et, le fait que l'entrepreneur travaille au quotidien avec celles et ceux qu'il emploie avec qui il partage les difficultés de gestion. Le rapport patron/salarié n'est donc pas le même que dans les grandes entreprises mais aussi dans les moyennes entreprises de plus de 50 salariés. Ce qui m'interroge dans la situation actuelle, concernant la démocratie dans l'entreprise et hors de l'entreprise, c'est que le mouvement des Gilets Jaunes récuse les représentations intermédiaires notamment syndicales. Majoritairement ils veulent se représenter eux-mêmes. Dans le passé nous avons eu quelques signaux d'alerte comme en 1988 quand les infirmières ont créé une coordination en dehors des syndicats pour faire entendre leur voix. A l'époque la CGT et la CFDT ont été très surprises et ont hurlé « au loup » et elles contestaient la légitimité de cette coordination arguant du fait que les syndicats étaient les seuls à représenter les salariés. Ensuite 1998, dans le milieu enseignant en Seine St Denis, il y a eu un fort mouvement qui a démarré sans les syndicats. Idem en 2000 quand des milliers d'enseignants se sont mobilisés pour exiger le départ de Claude Allègre, mouvement qui n'a pas été à l'initiative des syndicats d'enseignants. Ce qui m'interroge beaucoup c'est le fait que les mouvements sociaux<sup>1</sup> depuis 300 ou 400 ans se sont souvent déclenchés en dehors des structures ou organisations qui étaient censées les soutenir ou les représenter. Ces mouvements agissaient sans, parfois contre, ces organisations en faisant un pas de côté. Ces corps intermédiaires, souvent, rejoignaient le mouvement, prenaient comme on dit « le train en route ». Depuis 1945 nous avons connu un syndicalisme puissant et bien implanté, la CGT a compté jusqu'à 2,5 millions d'adhérents. Puis petit à petit ça a décliné. Aujourd'hui les syndicats de salariés syndiquent environ 8% du total. Dans le contexte actuel j'ai l'impression que la CGT ne sait plus très bien où elle en est, on sent le mouvement syndical en difficulté (voir la déclaration commune des syndicats à l'exception de Solidaires) et je trouve même parfois Martinez pathétique notamment vis-à-vis des Gilets jaunes. Le mouvement syndical est en difficulté. Mais ce qui doit nous faire réfléchir, c'est la diversité du mouvement des Gilets jaunes avec tout ce qu'il exprime comme revendications et remise en cause de l'ordre social. Sans être aveugle sur les tentatives de l'extrême-droite d'en tirer profit. Le mouvement des Gilets Jaunes est parti d'une revendication à savoir supprimer la taxe sur les carburants pour déboucher sur les questions institutionnelles et économiques comme le rétablissement de l'ISF. Sur les questions institutionnelles nous avons le versant « la parole au peuple » avec comme proposition le R.I.C, mais aussi le tirage au sort des élus, qui mérite un vrai débat de société. Ce qui ne s'oppose pas à la démocratie représentative. Alors comment articuler les deux ?

Sur un autre plan, Macron essaie, avec le grand débat, de reprendre la main et de repositionner le débat sur son terrain car ce mouvement conteste, à sa manière, l'ordre néolibéral et sur le fond le gouvernement ne veut rien changer. Il est important de ne pas rentrer dans son jeu. Je ne suis pas sûr qu'une dissolution de l'assemblée nationale règle les problèmes, surtout que je ne vois pas très bien comment se dessine l'avenir politique institutionnel. Donc la question est comment le mouvement social peut subvertir les institutions. Depuis plusieurs siècles les changements révolutionnaires ont pu voir le jour quand les milieux populaires se sont mêlés de leurs affaires quand ils sont rentrés dans le débat alors qu'ils avaient été écartés des choix et décisions politiques. Aujourd'hui les partis de gauche comme le PCF, la FI ou le NPA n'ont plus dans leur direction ni même dans leurs militants (en tout cas majoritairement) des gens qui portent les aspirations de ceux qui sont les invisibles, les oubliés de la société. Les milieux populaires ne sont pas à la direction de ces partis. Subvertir les institutions plutôt que de rentrer dans le jeu institutionnel est une piste à travailler. Une autre piste à travailler est la place et le rôle du syndicalisme dans un monde du travail qui a

---

<sup>1</sup> (cf compte rendu de lecture dans *Cerises* janvier 2019-<http://www.cerisesenligne.fr/file/archive/cerises-1.pdf>- page 19)

subi de profondes mutations. Comment penser la démocratie dans l'entreprise par exemple ? La démocratie sociale ?

Enfin nous devons réfléchir comment permettre aux milieux populaires d'être véritablement auteurs et acteurs de leur destin.

Penser l'avenir non pas avec les lunettes du passé mais avec l'éclairage du temps présent ; un véritable défi.

### **Pierre Zarka- Le système représentatif a un caractère de classe très précis Communiste unitaire**

Je m'inscris dans le prolongement des deux interventions précédentes d'Émile et de Daniel. Ce qui me conduit à un vieux débat entre Jean-Claude et moi concernant la chambre sociale. Elle me pose question dans la mesure où elle entérine la dissociation du social et du politique ; elle cantonne le social dans une chambre elle-même cantonnée au social et de ce fait, pour le reste reproduit le système représentatif.

Je vais tenter de montrer que la genèse du système représentatif a un caractère de classe très précis. D'ailleurs la notion de « démocratie représentative » n'existe pas, à l'origine ni durant les années soixante, elle nous vient de Mitterrand en 80-81. La conception courante de la politique en découle. La structure étatique est conçue comme un organisme spécialisé rendant possible d'assembler les diverses composantes d'un peuple en les mettant en extériorité des processus de cet assemblage, donc en les dépossédant et en les dominant. Ainsi notre premier point commun identitaire nous est donné du haut d'un système vertical. On évoque ainsi les politiques publiques comme un synonyme de l'État. Le mot « public » est abusivement assimilé à l'État. Pourtant, il suffit de parler d'opinion publique pour mesurer à quel point il n'y a pas de synonymie entre public et Etat. L'Etat se substitue régulièrement au collectif.

Contrairement aux images construites par les vainqueurs - comme toujours - les acteurs de Thermidor qui allèrent du Directoire en 1794 à Napoléon n'eurent de cesse de contenir le peuple en dehors des possibilités d'interventions. Écoutons Joseph Sieyès, pilier du Tiers Etat déclare, durant les séances de la Convention : le peuple ne peut parler par lui-même parce qu'il n'a pas d'existence politique propre, il ne peut parler que par ses représentants. Écoutons Boissy d'Anglas en 1794 : La Constitution de 1793 organise l'anarchie parce que « le pouvoir est trop faible et que les assemblées primaires [de quartiers] livrées au suffrage universel, sont une des principales sources d'anarchie parce qu'elles y concentrent un pouvoir important et que le peuple y est constamment délibérant (...) seuls les meilleurs [étymologiquement une aristocratie] sont aptes à gouverner. Ceux qui possèdent une propriété sont attachés aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve et qui doivent à cette propriété et à l'aisance qu'elle donne l'éducation qui les a rendus propres à discuter avec sagacité et justesse les avantages et les inconvénients des lois... » Ainsi le peuple est souverain mais dans la mesure où tout se fait en son nom, et sans lui : selon Cabanis « le vrai système représentatif où tout se fait au nom du peuple et pour le peuple ; rien ne se fait directement par lui ; il est la source sacrée de tous les pouvoirs mais il n'en exerce aucun ... le peuple est souverain mais tous les pouvoirs dont sa souveraineté se compose sont délégués... ». Ce qui faisait dire au Jacobin Pétion que selon eux, on était citoyen juste le temps de désigner à qui on doit obéir ensuite. Pour tous les Thermidoriens, il est grand temps que « la Révolution s'arrête ». Pour saisir le sens profond de qui doit être force de pouvoir, il faut savoir qu'en 1795, le gouvernement a aboli une loi de 1793 qui interdisait la création des sociétés financières.

A la différence de 1793 et de 1848, l'innovation de la 3ème République, a été de dissocier République et Révolution, faisant de la conflictualité une anomalie, renvoyant le rôle politique du peuple aux seules élections. Et ce, suffisamment durablement pour que l'association République-Révolution paraisse aujourd'hui incongrue. Toute autre forme d'accès à la politique n'étant que de

l'ordre d'un droit strictement individuel à avoir ses opinions. Contrairement à ce qu'avaient exprimé les révolutionnaires de la Commune et ceux de Février 1848, et après l'échec de ces mouvements, la sphère du travail est isolée du politique. On oublie trop vite que Thiers et Mac-Mahon, qui participent activement à la fondation de la Troisième République, étaient des monarchistes. A ses pairs qui s'étonnent qu'il s'engage sur la voie du suffrage universel masculin, Thiers rétorque : « outre que la demande est trop forte, 1830... 1848... 1871... n'en avez-vous pas assez d'être pris par surprise ? Le droit de vote sera le moyen de prendre régulièrement le pouls des classes dangereuses... ». Il poursuit en précisant que c'est aussi le moyen de dissocier les « élites républicaines » de ces « classes dangereuses ». Il inscrit ainsi dans la durée, la dissociation entre mouvements sociaux et espace institutionnel. Cette dissociation entre social et action politique va perdurer : en 1968, le mouvement impose la reconnaissance de l'action syndicale dans l'entreprise, mais évacue l'activité politique. Ce qui équivaut à intégrer comme normalité qu'on ne peut être citoyen et travailleur en même temps. Et cette normalité s'impose encore aujourd'hui au mouvement démocratique. C'est dire combien la conception de la politique dominante a un contenu de classe précis.

Après 1871, le regard porté par le mouvement ouvrier sur l'échec de l'insurrection a poussé à un parlementarisme, et à un étatsisme, qui ont finalement dominé lors de la constitution de la Seconde Internationale et de la Troisième. Depuis 1871 c'est sur fond de défaite du mouvement ouvrier que la normalité politique se développe. Elle fait de l'étatisation de la politique l'évidence qui va servir de colonne vertébrale à la suite. Héritant de la crainte de l'échec, une part majeure du mouvement ouvrier tend à réduire l'antagonisme avec le Capital à la seule redistribution des richesses, en limitant la question du pouvoir à comment « le prendre », et sans vraiment aborder d'autres formes de pouvoir possibles. Pourtant, Marx trouvait qu'un des intérêts de la Commune était de ne pas avoir cherché à prendre le pouvoir D'État tel qu'il est, mais d'avoir exploré d'autres conceptions, à savoir comment le peuple à travers sa participation à des comités pouvait lui-même se transformer en lieu et donc en force de pouvoir.

Ainsi nous héritons de la République, sans la démocratie. Toute la conception de la politique en découle. Les Partis s'inscrivent dans cette normalité. Le but étant « la prise du pouvoir d'État » (même de la part de ceux qui parlent de le rendre au peuple...ensuite) ils reproduisent cette conception délégataire.

Ainsi, il me paraît nécessaire de revoir, non seulement nos démarches, mais aussi nos outils d'analyse, à partir du point de vue de la foule. Cela ne veut pas dire que tout ce qui vient d'elle serait bon à prendre mais que les transformations révolutionnaires de la société ne se produiront pas à partir de concepts et de programmes bien rangés mais à partir des confrontations que le caractère inévitablement chaotique de tels mouvements rend indispensables, et possibles.

Bonnets Rouges, Climat, Mouvement des femmes, marches de chômeurs, Gilets Jaunes... autant de mouvements sans leaders, sans répondre à l'appel d'une ou d'organisations précises... Autant de mouvements qui surgissent, non pas de nulle part, mais d'ailleurs que dans le cadre des structures lui préexistant. C'est l'expression du refus des « interprètes » qui finissent par parler (et penser) au nom des intéressés mais aussi et surtout à leur place. C'est déjà un acte profondément politique. A ce stade je penserai utile d'avoir une séance sur « conception de l'organisation ».

C'est dans ce cadre que peut devenir pertinente la question du fait électoral ? Que devient-il si l'on refuse toute délégation de pouvoir et toute indépendance des élus ? Ce que nous avons abordé comme système politique soumis à l'État et profondément délégataire a fait faire l'expérience, douloureuse, d'être continuellement floués par les élections. On peut espérer que ce soit parce qu'on a toujours élu les mauvais et pas encore les bons mais l'expérience mondiale fait dire que soit on n'a vraiment pas de chance, soit que c'est définitivement l'échec soit...que ce type d'élections ne débouchera jamais sur autre chose, mais que cela ne supprime pas pour autant le vote. Si agir devient consciemment la volonté de prendre du pouvoir sur celui des capitalistes ou de l'État, les échéances électorales ne seraient plus de l'ordre de la délégation mais de matérialiser (dans un

premier temps) cet arrachage de pouvoir. Il ne s'agit plus de « soutenir » des forces, souvent jugées « les moins mauvaises » et de voter de plus en plus par défaut, mais de désigner non pas des représentants(es) mais des partenaires porteurs des réalités des mouvements et des exigences populaires ; des porte-parole. Cela ne fait pas des élus de simples éponges passives mais bien des participants aux mouvements et c'est sur la base de cette participation qu'ils sont chargés de mission. Les capacités du mouvement populaire ne devraient pas s'arrêter devant la nécessité d'instituer ses aspirations et volontés pour en confier la responsabilité à d'autres. En incluant le champ institutionnel dans sa volonté d'imposer ses choix, le mouvement populaire peut à partir de ses délibérations locales transformer les lieux du système représentatif en lieu de coordination et de mise en cohérence. Le système représentatif et le monopole des partis sur l'institué peuvent être dépassés. La défiance envers les institutions dit qu'il y a une disponibilité pour engager un tel processus. Proposer que de la même manière que l'on réclame son dû, on crée toutes les conditions politiques et institutionnelles de la réalisation de ce que l'on veut, n'est rien d'autre que de rétablir l'unité de l'individu avec lui-même.

### **Pierre Cours-Salies**

(Voir contribution en fin de document)

### **Patrick Silberstein- La recette de l'eau tiède**

Nous avons vu surgir – avec stupéfaction – le mouvement des GJ et avec encore plus de stupéfaction nous l'avons vu passer à la vitesse de la lumière de la protestation sur le prix du gazole à la revendication d'une « véritable » démocratie.

L'unité de la question sociale et de la question politique s'est cristallisée sous nos yeux et, de problématique abstraite pour colloques gauchistes, elle est devenue une question politique et programmatique.

Ce n'est pas la première fois que le mouvement des masses, par son activité autonome, met à bas ce cloisonnement entre ; revendications sociales (en réalité économiques) et revendications politiques (démocratie, appropriation, choix de société, fiscalité, contenu des savoirs, etc.). On peut même dire que c'est le cas la plupart du temps. Surtout quand il s'agit d'un mouvement profond, massif et de longue durée.

À force de réduire la question sociale à une question économique, nous avons oublié que l'aspiration à pouvoir gérer ses propres affaires était intrinsèquement contenue dans ladite question sociale.

Nous avons ainsi redécouvert la recette de l'eau tiède qui semblait perdue depuis de nombreuses années. C'est une bonne chose.

La découverte est pourtant déconcertante ! On se retrouve comme l'âne qui avait trouvé un violon : il ne savait pas quoi en faire et en avait un peu peur.

On discute sur la nature du mouvement des GJ – la plupart des observations, y compris les plus négatives (les fascistes qui y font une expérience de masse), ont leur part de vérité. Mais au-delà de ces appréciations nécessaires (encore que ce que raconte le chanteur des Khmers rouges devrait enfin le discréditer définitivement), quand des dizaines et des dizaines d'assemblées se réunissent *spontanément* pour réclamer la « Justice sociale » et proclamer qu'il y avait encore des bastilles à prendre. [Au moment où je mets cette intervention en forme, il y a eu l'assemblée de Commercy qui va sans doute nous obliger à changer de braquet et de lunettes].

« Nous ne voulons plus être dirigée par en haut ! », « Nous voulons décider de ce qu'on fait de nos impôts », « Nous voulons révoquer les élus », etc. C'est là et *maintenant* que la recette perdue devrait nous servir.

Quand je vois ce que nous racontons dans nos tracts [le « nous » est un « nous » générique qui ne vise aucune organisation en particulier], je me pose une question : « À quoi servons-nous ? À quoi

servent nos tracts et nos propagandes ? » Alors que le pouvoir est, soyons prudent, secoué, qu'il manœuvre sous la pression populaire pour changer ce qu'il peut changer pour que tout reste en place, est-ce que nous, la gauche dite radicale, sommes là pour réclamer plus de « justice sociale » ? Est-ce que celles et ceux qui occupent les ronds-points ont besoin que la gauche radicale, le mouvement ou je ne sais qui, leur disent : « Il faut *plus* de justice sociale » ?

Les GJ savent déjà et c'est d'ailleurs pour ça – et plus encore – qu'ils sont descendus dans la rue.

Nous avons appris au cours des deux siècles écoulés que la bourgeoisie ne peut satisfaire ni l'aspiration à l'égalité ni à la démocratie globale. C'est une contradiction permanente puisqu'en dernière analyse elle agit, en permanence, pour conserver le contrôle des moyens de production et des appareils qui le lui permettent. Alors elle s'adapte sous les coups de boutoir du mouvement populaire, des transformations sociales ou des évolutions sociales et technologiques.

C'était vrai en 1848, ça l'est encore plus aujourd'hui. Il faut donc la renverser et que les salariés(es) et les citoyens(es) reprennent ce qui est à eux pour construire la liberté et l'égalité. C'est bien pour ça qu'on s'est engagé dans nos chapelles respectives et non pas pour « plus de justice sociale ».

C'est donc ce nœud qu'il faut défaire en formulant à chaque moment les propositions politiques et sociales adaptées à la situation concrète : « À bas le gouvernement provisoire », « Tout le pouvoir au soviets ». Mais non, je vous rassure, je plaisante. Mais quand des dizaines de milliers de gens occupent des ronds-points et crient qu'ils ne veulent plus être dirigés par le « haut » (formulé en partie par la demande de RIC), alors, s'il n'y a évidemment pas de « double pouvoir », on peut dire qu'on assiste à son germe. Soyons prudent : au germe du germe. N'empêche ! Il faut donc essayer de formuler et de proposer à la discussion populaire des propositions démocratiques et sociales. Évidemment dans des formes appropriées, pédagogiques, tactiques, adaptées à la situation (c'est le B à Ba de la politique révolutionnaire, non ?).

En réalité, faire de la propagande pour la « justice sociale », c'est non seulement se tromper de moment, c'est aussi reconstruire nous-mêmes la barrière séparant le social du politique et paver le chemin aux stratégies électoralistes.

Pourquoi la recette de l'eau tiède a-t-elle été perdue ? C'est une longue histoire. Cela a été évoqué précédemment. J'ajouterai un élément. Depuis, disons le début des années 1980, nous avons été acculés à la « défense des acquis » et à « réclamer ». On défend les acquis en semaine et le dimanche on évoque le programme maximum. Ça ne vous rappelle rien ? Nécessaire, bien entendu la réduction à la défense des acquis, non adossée à des propositions alternatives, a, selon moi, en grande partie stérilisé notre capacité à penser l'offensive anticapitaliste, à penser le « déjà-là », à utiliser les « germes » autogestionnaires, démocratiques, communistes... comme des leviers.

La recette a manifestement été perdue dans nos têtes. Ainsi, quand l'occasion se présente de rappeler que *nous* avons fait reculer la réaction, le gouvernement, et l'État par la critique-pratique, nous oublions nous-mêmes que nous l'avons fait.

Je m'explique. Il y a quelques mois, quand Simone Weil est morte, elle a été célébrée comme la femme courageuse qui à elle toute seule a permis que le droit à l'IVG soit accordé, pour ne pas dire « octroyé » au bon peuple. Elle ne fut pourtant, à instant T, que la porte-parole éclairée d'un secteur de l'appareil d'État bourgeois qui avait compris deux choses : 1) il fallait en finir avec les aspects les plus réacs du droit ; 2) et *surtout* qu'il fallait au plus vite faire cesser l'« insurrection populaire » et la désobéissance civile qui bafouaient la loi au travers de l'activité du MLAC. Le droit nouveau n'a donc été ni quemandé, ni revendiqué, ni même exigé. Il a été exercé et pris ! Je ne fais pas ici la rubrique « souvenirs/souvenirs », j'essaie juste de donner quelques indications stratégiques et tactiques.

Les cahiers de doléances ne sont ni des plaintes, ni des vœux adressés à l'autorité supérieure – comme on veut nous le faire croire, y compris à gauche – mais, des exigences à mettre, et qui se mettent en œuvre ici ou là (pas de façon pure évidemment).

Sylvie a ainsi évoqué l'exemple en cours des contre-programmes scolaires élaborés à l'initiative de son syndicat. Et ça, c'est maintenant que ça se passe, en plein dans cette période longue de reculs et

de défaites. Pas de rapports avec le MLAC ou avec les contre - cours lycéens ? Pas de rapports avec Scop-TI ? Pas de rapports avec les GJ ? Pas de rapports avec l'exigence démocratique ? Pas de rapports avec une stratégie alternative radicale ?

Un dernier mot sur la question de l'articulation entre démocratie représentative, démocratie directe et chambres « particulières » C'est une discussion fondamentale qui ne peut évidemment pas être réglée « en chambre ». Cependant, si elle ne peut être « réglée », il faut en faire une propagande algébrique, *en ce moment politique particulier*.

Je rappelle que des propositions et des expériences à grande échelle ont été discutées et mises en œuvre, et que notre réflexion n'est pas coupée du monde réel du mouvement pour l'émancipation : Solidarnosc avait pensé la double chambre législative et autogestionnaire, la Yougoslavie avait mise en œuvre l'idée, les austro-marxistes y avaient également pensé, etc. Nous n'avons donc pas besoin de Monsieur Chouard. J'ajouterai pour terminer que nous devons adjoindre à cette réflexion l'articulation de l'universel et du particulier, notamment parce que nous vivons dans des sociétés multiculturelles où existent des minorités culturelles et linguistiques, qui devraient elles aussi disposer d'instances pour faire valoir leurs revendications particulières.

La discussion en cours ne peut plus avoir lieu comme il y a dix semaines. Il faut que notre propagande et nos actions s'inscrivent dans ce nouveau moment – qui même s'il s'arrêtait ne nous ramènerait pas à la situation *ante*. Un comité de liaison pour l'action et la réflexion serait sans doute utile.

### **Gilles Boitte- Pas de démocratie sans intervention sur le contenu du travail**

Je suis membre des communistes unitaires, c'est la dernière organisation politique à laquelle j'appartiens. Et pour faire concorder mes aspirations politiques et mon activité professionnelle, je suis, depuis deux ans, psychologue du travail.

J'ai travaillé dans le 9eme arrondissement, et j'ai toujours été frappé de la différence de point de vue des responsables syndicaux de deux grands magasins à propos de mai 68. Il y a dix ans, une des déléguées syndicales partant en retraite a raconté une anecdote qui donne une idée de l'origine de cette mémoire différente du « joli mois de mai ».

Je vous restitue de mémoire son explication :

Dans les deux grands magasins, la CGT appelle à la grève et dans l'un des deux ça part comme un coup de fusil – à la suite d'une provocation des cadres. Ceux-là se sont mis en haut de l'escalier alors que l'AG a lieu en bas, et pour essayer de déstabiliser l'AG, appellent les employées à reprendre le travail : « Allez les filles, faut y aller ».

La réponse fuse : « On n'est pas vos filles, on n'est pas vos putes ». Les cadres doivent partir sous les huées.

Les responsables syndicaux, qui sont rompus au rapport de force et à la négociation, ont établi le cahier des revendications, mais le problème c'est qu'il n'y a rien sur le respect des employées. Après un débat houleux, les revendications des femmes sont intégrées. Mais le secrétaire du syndicat ne peut s'empêcher de dire à la jeune déléguée qui s'est fait porte-parole des femmes : « Tu commences à nous casser les couilles ». Et celle-ci de lui répondre : « Eh bien, toi, si tu veux garder tes couilles, redescends avec nos revendications ».

Après 68, il y a encore eu des chefs, insistait celle qui m'a rapporté l'anecdote, mais ils devaient nous appeler Madame ou Mademoiselle, ils n'avaient pas le droit de rentrer dans les vestiaires. Leur « droit de cuissage » avait reculé. On avait conquis des droits très précis qui nous changeaient la vie. Pour toutes celles qui avaient été obligées de céder auparavant, c'était une belle vengeance.

C'est une double histoire : d'abord comment cela s'est passé, et comment les directions syndicales avaient été dépassées par les revendications des femmes.

Pourquoi je raconte cela ? Parce que la vraie vie déborde toujours le cadre qu'on s'est fixé. Je suis toujours inquiet quand on croit que décrire « le monde d'après le grand soir » suffit. C'est toujours dans l'action que les choses se décident et jamais autrement. Ce qui remettrait en cause radicalement le pouvoir patronal, c'est certes la qualité de l'objectif (l'expropriation des actionnaires) mais c'est aussi le processus par lequel on essaie d'ouvrir un autre avenir. Or sur le travail concret, nous ne disons rien.

D'ailleurs le mouvement des gilets jaunes dit très peu de choses sur les entreprises, et rien sur le travail concret, or ceux qui sont sur les rond-point, pour ceux qui sont en activité, ce sont de grands déçus du travail. Ils se battent sans cesse pour donner du sens à leur travail, mais dans des conditions telles qu'il ne peut pas y avoir de sens.

En tant que consultant je vois des salariés atteints de TMS parce qu'il faut bien que le mal-travail s'arrête d'une façon ou d'une autre. Les femmes qui travaillent en Ephad, qui se plaignent de devoir répondre continuellement aux sollicitations des résidents, reconnaissent dans le même temps qu'ils s'ennuient profondément. J'avais relevé cette phrase à sens multiples dite par une aide-soignante : « Ici, on s'ennuie à mourir ! ». Mais la question de savoir comment il pourrait en être autrement pour les gens ne s'y ennuiant pas à mourir n'est jamais posée.

Le contenu du travail n'est jamais mis en débat. On ne peut pas imaginer un autre avenir si continuellement dans sa vie, on est obligé de faire des choses que l'on n'accepte pas. Comment se projeter si, à chaque instant, on doit courber l'échine. Relever la tête sur cette question, c'est percuter le pouvoir, c'est ouvrir d'autres débats.

Sur cette question du travail et pour tenir compte de l'atomisation des entreprises, les structures syndicales locales d'un territoire pourraient être utiles, mais elles ne s'y engagent pas pour l'instant. Peut-être que le mode de mobilisation des gilets jaunes peut donner des idées sur le type d'action possible sur un bassin d'emploi.

### **Nicolas Dessaux- Citoyen dans son travail, citoyen tout le temps Travail et démocratie**

Je vais commencer aussi par les gilets jaunes. Le gilet jaune, on en a un si on a une voiture, ou si on travaille sur les chantiers, dans les entrepôts, dans la logistique, dans les parcs et jardins, sur les autoroutes, c'est aussi un outil de travail. On a dit aussi que la composition, ou la localisation de ce mouvement c'est quasiment la carte inverse des syndicats, ce sont des salariés du privé, qui se trouvent dans des déserts syndicaux, dans des petites entreprises où il n'y a pas d'obligation de représentativité syndicale mais aussi dans des lieux où de très nombreuses boîtes ont fermé. Une des stratégies du capital a été de casser les sites de production, d'aller implanter des sites plus petits loin des zones d'influence syndicale.

Dans les grandes entreprises, avec actionnariat, il est souvent difficile de savoir qui est propriétaire de l'entreprise. Cela alimente les visions du monde dans lesquelles le pouvoir c'est quelque chose d'obscur, lointain, cela alimente le complotisme, l'antisémitisme, encore plus avec le manque d'alternative à gauche.

Quand on est méprisé 35h par semaine, que ce soit dans le public ou le privé, se dire qu'on peut à travers son vote regagner de l'importance, c'est difficile. L'abstention ( 60 % aux européennes) recoupe les catégories précaires, les moins diplômés, les chômeurs, les travailleurs immigrés, les femmes en bas de l'échelle dans le travail. Quand on est en bas, on a du mal à se projeter. Ceux qui votent le plus, résistent sont ceux qui ont un peu d'autonomie dans leur travail.

Dans les petites entreprises à moins de 10 salariés (1/4 des salariés aujourd'hui), dans le secteur où il n'y a pas vraiment de patrons, le secteur coopératif, le secteur mutualiste, dans le secteur public, pour autant les hiérarchies existent aussi, les relations de travail sont les mêmes. C'est important quand on veut parler de démocratie économique. Ce qui se passe concrètement au travail,



l'organisation du travail doit nous intéresser pour faire du lien entre social et politique. Poser la question de la hiérarchie.

Être citoyen dans son travail, conduit à être citoyen à l'échelle politique. On peut imaginer aussi que les cadres soient choisis par les salariés à tous les échelons. C'est un projet politique à défendre. On voit par exemple dans le secteur coopératif agricole une caste de managers salariés qui ne connaissent rien du métier, passer d'une coopérative à l'autre. Il faut articuler la démocratie dans l'entreprise et la démocratie politique. A gauche, les partis n'en parlent pas.

On peut se dire que les choses avancent dans le mouvement social, mais nous avons besoin d'un projet, et de propositions bien ficelées.

### **Christian Mahieux- Le social est politique, la politique est sociale**

#### **Union syndicale Solidaires et collectif de rédaction de *Cerises***

Quelques réactions dans le prolongement de diverses interventions...

Dans son introduction au débat, Jean-Claude soulignait qu'une des avancées du mouvement des Gilets jaunes était qu'ils et elles avaient des exigences institutionnelles. Je partage l'idée que c'est une avancée, dans la mesure où sont mis en avant des sujets qui tournent autour de la notion, et de la pratique, de démocratie. Mais, que cela se traduise en revendications institutionnelles, est-ce vraiment une avancée ? Il y a une demande de changement radical sur le plan de la démocratie ; mais en s'enfermant dans le cadre institutionnel, une partie du mouvement va, en fait, s'adresser au pouvoir en place pour lui demander de donner les moyens ... qu'il ne soit plus le pouvoir. Cela ne va pas marcher ! Il ne s'agit pas de rejeter la démarche avec dédain, mais nous devons expliquer ses contradictions, et en quoi il est nécessaire d'aller au-delà des institutions.

Par ailleurs, concernant le référendum, je ne suis pas de celles et ceux qui pensent que l'urgence est d'expliquer que « *ça vient de Chouard* » et que, pour cette raison, il faut se méfier : aujourd'hui, la plupart de celles et ceux qui soutiennent cette demande ne savent pas qui est Chouard. Ne répondre que là-dessus, c'est rester entre nous, sans être compris de la masse des personnes concernées. Par contre, et je reprends là quelque chose exprimé avant cette réunion par Eugène : tout faire trancher par referendum, c'est-à-dire par la recherche d'une majorité de 50,01% qui impose ses choix aux 49,99 autres, ce n'est pas vraiment compatible avec l'alternative autogestionnaire qu'on veut mettre en avant. Le referendum, il y a ceux qui gagnent et ceux qui perdent ; on peut rêver mieux pour une démocratie radicale.

Concernant la proposition de Chambre sociale, je partage totalement ce qu'a dit Pierre. Je pense que c'est continuer à considérer que les mouvements sociaux, dont le mouvement syndical, « ne font pas de politique », que la politique et le social ce sont des choses différentes. Au contraire, le social est politique. Encore que : le social est politique, ou la politique est sociale ? Je ne sais pas comment dire, car mettre les deux mots dans un ordre ou dans l'autre induit une priorité qu'il faut, à mon avis, rejeter. Il faut trouver un mot qui rassemble les deux. Je ne sais pas si on doit parler de « *socialpolitique*, » mais c'est ça l'idée. Sinon, on maintient une hiérarchie entre les deux termes, donc entre ce qui serait deux pratiques.

Pour en revenir à la proposition, ça reviendrait, pour la partie « démocratie citoyenne », si tant est que la démocratie citoyenne soit à côté de la démocratie dans l'entreprise, parce qu'en réalité c'est un tout, ... ça reviendrait à peu près à revendiquer ce que sont les Conseils d'administration dans les entreprises publiques. Il y a des représentant.es des salarié.es ; là, ce serait des représentantes et représentants des mouvements sociaux, qui siègeraient donc aux côtés d'autres forces. Mais dans ce type de configuration, à la fin, « c'est pas nous qu'on gagne ! »

Concernant la démocratie dans l'entreprise, il y a les revendications structurelles à mettre en avant. Mais pour avancer, sur ce plan – là, mais aussi sur d'autres, il faut insister sur la pratique, au quotidien, de remise en cause de l'organisation du travail qui est imposée, sur la remise en cause de

la hiérarchie, etc. C'est extrêmement important pour solidifier des collectifs. C'est quelque chose sur lequel le mouvement syndical a beaucoup reculé depuis des années ; à mon sens, cela doit faire partie des priorités à remettre au premier plan, à travers des transmissions d'expérience, des formations, des échanges d'exemples. Ce sont des « petites choses » mais très importantes pour créer un climat différent sur le lieu de travail ; un climat qui permet de « plus grandes choses » ensuite.

D'accord avec ce qui a été dit à propos des petites boîtes et de la notoire insuffisance d'Unions locales syndicales ; pour ce qui reste de grosses boîtes, et notamment pour les services publics et la fonction publique, il faut qu'on arrive à conforter un peu ce qu'on explique. Vis-à-vis des petites boîtes, la question de l'expropriation, certes ce n'est pas simple au sens où ça ne paraît pas atteignable aujourd'hui aux yeux de beaucoup, mais, en gros, on sait expliquer assez facilement. Mais à la SNCF par exemple, on exproprie qui ? On n'a personne à exproprier ! Ça suppose de travailler, secteur par secteur, sur ce que ça signifie, sur comment ça pourrait marcher, etc. Le plus concrètement possible, pour le partager le plus largement possible. Il faut prendre ça sous l'angle de l'organisation du travail, de l'utilité du travail, de la hiérarchie, etc., parce là, on peut ouvrir des portes vers d'autres débats. Y compris de rouvrir la discussion sur ce qu'on met dans « les services publics » (on peut dire aussi « les biens communs ») : d'une part, il y a quantité de services, de productions, etc., qui n'ont jamais été considérés comme tels alors qu'ils ont ce rôle ; d'autre part, ça permet d'aller au-delà de la seule « défense » des services publics, qui trop souvent se fait au nom de « *c'était mieux avant* » ... Mais si je reprends l'exemple de la SNCF, « *c'était mieux avant* », on peut y croire, si on n'a pas connu avant. Et c'est valable pas seulement pour la SNCF...

Dernière chose, peut être en lien avec la notion de planification démocratique, je ne sais pas : c'est à propos de l'intervention sur l'Éducation nationale. Je comprends bien les enjeux qui il y a à parler d'éducation nationale, unifiée, etc. Mais, et c'est valable pour d'autres secteurs que l'Éducation, comment articule-t-on cela avec les revendications régionalistes ou nationales, que nous soutenons par ailleurs, au sein de l'actuel État français ? Des réflexions et propositions existent, des organisations y ont travaillé ... il y a longtemps ; sans doute faut-il reprendre ça.

Enfin, une remarque qui ne porte pas sur le débat lui-même mais à laquelle je tiens : « *les syndicats* », quand on parle de la vie sociale politique, des revendications, des actions, de la vie en fait..., « *les syndicats* », ça n'existe pas, ou alors utilisons aussi comme formule « *les organisations politiques* » en considérant que toutes les organisations politiques c'est la même chose ! On voit bien que ça ne va pas. Il y a des organisations syndicales, des courants syndicaux. De même, je ne suis pas partisan qu'on reprenne dans nos discussions des notions comme celle de « corps intermédiaire » pour parler de syndicats ; le syndicat c'est le regroupement de travailleuses et de travailleurs qui se rassemblent pour défendre leurs intérêts (immédiat et changements de société), de fait, sur une base de classe. Il y a des phénomènes d'institutionnalisation, de professionnalisation, c'est certain ; mais ce ne sont pas des « corps intermédiaires », c'est pareil que les histoires de « partenaires sociaux ».

## **Marie-Claude Herboux- Nous avons besoin d'une constituante Ensemble**

-Démocratie dans les services publics :

J'ai la même expérience que Sylvie, j'ai participé à de nombreuses instances tant locales que nationales, en tant que responsable syndicale. Même si on y apprend des choses et que cela peut permettre un certain contrôle, cela ne fait pas avancer grand-chose. Cependant ces instances sont une nécessité qui pourrait devenir utile s'il y avait une véritable parité (en fait on parle d'instances paritaires mais l'administration est toujours majoritaire).

La grande question est de savoir comment conjuguer démocratie dans les services publics égalité et sur tout le territoire. Dans l'enseignement, comment permettre une démocratie interne et ne pas déboucher sur des « diplômes maisons ou même régionaux » ?

Déjà, les réformes actuelles expérimentées dans l'enseignement agricole public (contrôle continu, multiplication des options, modules « régionaux » voire « locaux ») tendent vers une « localisation » où l'accès et les possibilités de réussite sont très loin d'être les mêmes pour toutes et tous.

-les Gilets Jaunes

Je ne partage pas l'enthousiasme de certains. Certes, le mouvement évolue au fil des semaines mais je crois qu'il faut parler des mouvements (au pluriel) tant les situations sont diverses d'un endroit à l'autre, voire d'un rond-point à l'autre. A Caen, le silence des « forces de gauche » qui avaient l'habitude de travailler ensemble, elles se taisent ! Ensemble 14-61 essaye coûte que coûte !

Ces mouvements posent un certain nombre de problèmes comme le fait que les plus exclus ne s'y retrouvent pas, et que les revendications comme l'augmentation des minima sociaux est très en dessous de ce que nous devrions dire : Une société sans chômage c'est possible !

De plus la revendication d'égalité salariale entre femmes et hommes n'apparaît pas du tout comme prioritaire alors que c'est la première condition d'une véritable démocratie

-la démocratie

J'ai probablement de vieux schémas dans la tête, mais j'ai du mal à imaginer une démocratie qui ne se passerait que sur le terrain : « une collection » de paroles et d'expériences. Si la démocratie est nécessaire dans les boîtes, les services publics, les territoires...il faudra bien qu'émane un intérêt général et qu'il y ait des liens entre le local et le national, voire à une plus grande échelle. Macron, pendant dix-huit mois, a traité par le mépris, ou l'indifférence, « les corps intermédiaires... » Cela lui revient « en pleine gueule » ! Sans parler d'intermédiaires, mot qui peut poser problème, il faudra bien une émanation pour que s'exprime l'intérêt général.

C'est pourquoi les mots d'ordre : « Macron démission » ou dissolution me semblent absurdes car ne répondant pas aux besoins démocratiques exprimés. Si c'est pour en mettre d'autres dans le même système, cela ne servira à rien.

C'est d'une assemblée constituante dont nous avons besoin.

### **José Tovar- Sur le rôle des élus de la nation et des syndicats Communiste unitaire et ancien responsable de la FSU 93**

1 – Plusieurs interventions depuis ce matin, et notamment de façon très explicite celle de Sylvie, posent en fait la question des contre-pouvoirs à l'entreprise, (privée ou service public) et, pour le dire clairement, en dernière instance **qui décide, de quoi, et en fonction de quels critères ?** Question centrale s'il en est dès que l'on aborde la problématique de l'autogestion.

Pour ce qui concerne les services publics, en particulier l'Éducation Nationale, Sylvie souligne qu'il existe bien des organismes de concertation (CTP ; CAP...) mais ajoute qu'en fait, ces organismes n'ont aucun pouvoir réel (ils ne sont que consultatifs) et n'ont d'influence qu'à la marge sur les situations évoquées, le décideur restant en tout état de cause, même quand il est totalement minoritaire et isolé à l'issue du débat, le représentant de l'état c'est-à-dire le ministre (comme ce fut le cas il y a peu sur la question des programmes d'enseignement dans les lycées résultant de la réforme Blanquer au niveau du CSP (Conseil Supérieur des Programmes). Et de conclure sur une décision importante prise par son syndicat, le SNEP, d'élaborer lui-même une contre-proposition de programmes d'EPS (comme l'a déjà fait pour ce qui la concerne l'APSES (association des professeurs de Sciences économiques et Sociales).

On peut considérer que les décisions des représentants de l'état sont prises de manière totalement antidémocratiques, puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'avis des partenaires, et qu'elles bafouent le principe même de la consultation des instances paritaires ou tripartites associant institutionnellement représentants de l'état, des personnels et des usagers (parents d'élèves...) puisque celles-ci ont été instituées pour tenter de dégager un consensus majoritaire entre les divers acteurs du système rendant les décisions prises véritablement opératoires ; je désignerais cette attitude de l'administration par le terme de **dérive autoritariste**. Mais la loi le permet, les instances de concertation n'ayant institutionnellement qu'une fonction consultative, et non décisionnelle...

Pour autant, je conteste pour ma part la légitimité du syndicat à décider seul, au nom de sa compétence professionnelle, de ce que doivent être les programmes d'enseignement dans le service public d'Éducation Nationale.

En effet, la notion même de *service public* implique que ce sont les représentants de la nation qui sont habilités à décider des formes et contenus de ce qui n'appartient nullement à une partie seulement de ses acteurs ( les fonctionnaires du service public ) même si ceux-ci ont, du fait de leur compétence professionnelle, leur mot à dire sur toutes les questions touchant directement ou indirectement à leur activité. Cette professionnalité peut leur donner de fait une capacité de contre-pouvoir qu'ils peuvent exercer face à des injonctions administratives (circulaires, etc.) s'ils les jugent inadaptées, voire contradictoires, avec les missions du service public. Mais s'ils ont *un avis à donner sur ces missions et injonctions politiques qui pourrait les amener, non seulement à refuser de les mettre en œuvre, mais à y substituer leurs propres propositions* – ce que semble permettre techniquement l'exercice effectif de ce contre-pouvoir, ce que sous-entend la démarche engagée par le syndicat évoquée par Sylvie - *c'est bien en tant que citoyens, et non en tant que fonctionnaires*. Remarquons que des remarques similaires pourraient être faites à propos du rôle des usagers (en particulier les parents d'élèves), ou même des élèves ...

L'ambiguïté vient en réalité de la confusion entretenue entre le droit - reconnu par le statut de la fonction publique – à l'indépendance politique du fonctionnaire vis-à-vis du gouvernement, qui lui permet de critiquer les orientations de ce gouvernement en matière de gestion du service public ( au plan des structures comme au plan pédagogique ) s'il estime ces orientations contraires à l'esprit de service public et à ses missions ( et le syndicat est un des outils traditionnellement investis pour l'exercice de ce droit) et, d'autre part, du fait que ce gouvernement - comme la plupart des autres avant lui - dénie le droit à l'exercice de leur citoyenneté aux travailleurs dans l'entreprise.

Y compris concrètement pour ce qui concerne les fonctionnaires. C'est, de mon point de vue, regrettable mais c'est un fait. Rappelons à cet égard que l'existence, et l'activité des partis politiques à l'entreprise, y compris dans les services publics, n'a jamais été un droit, mais seulement une tolérance, imposée ici ou là, ponctuellement au patronat, grâce à des rapports de force résultant de situations conjoncturellement favorables au niveau local, ou plus globalement politique et social . Par contre, il est indéniable que les syndicats qui, eux, bénéficient depuis 1968 d'une situation légale à l'entreprise, sont tout naturellement amenés à assumer – notamment lorsqu'ils se prononcent pour un changement de société – en grande partie cette aspiration à l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de leur fonction plus globale de défense des intérêts de leurs mandants.

Mais cela ne justifie pas pour autant qu'ils puissent légiférer à la place du législateur dans des domaines qui concernent l'intérêt général, au bénéfice de l'intérêt public bien compris dans le cadre de l'idéologie républicaine progressiste dont ils se revendiquent.

Je ne vois pas pourquoi sinon on interdirait à des syndicats réactionnaires de tenter d'imposer une vision créationniste de l'histoire humaine en lieu et place d'une histoire scientifiquement avérée, voire de lutter contre la laïcité à l'école de la république, ou encore aux syndicats de policiers de décider s'il est souhaitable ou pas de faire usage des « Flash Balls » pour réprimer les manifestations ...

Je maintiens que seuls les représentants de la nation sont légitimes pour dire la loi en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des services publics qui, par définition, sont au service de tous les citoyens quel que soient leurs choix philosophiques et politiques...

Il n'est pas interdit, par contre, de se battre pour que les organismes de concertation évoqués (CTP ...) soient transformés en structures nouvelles qui pourraient ressembler à des « Conseils d'Entreprise » où, dans une visée autogestionnaire clairement assumée, salariés et usagers disposeraient d'un réel pouvoir de codécision aux côtés des représentants de l'état, et non pas seulement une fonction consultative, ce qui leur permettrait, entre autres, de s'opposer à toute mesure administrative jugée incompatible avec les missions du service public, voire de faire des propositions d'amélioration dudit service public...

De même qu'il n'est pas interdit de se battre pour qu'enfin soit reconnu par la loi que la citoyenneté ne s'arrête pas à la porte des entreprises, et que soit donc reconnu aux travailleurs le droit d'organisation et d'expression politique au sein des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, ce qui permettrait de mener effectivement la bataille, idéologique et politique, pour une transformation démocratique du droit du travail, par exemple, et pour ce qui concerne l'enseignement public, pour des contenus d'enseignement redéfinis en fonction de critères conformes à l'exigence de scientificité, d'objectivité et de distance critique par rapport aux savoirs, ainsi que d'une formation de qualité pour tous les jeunes, futurs citoyens ...

2 - Ce qui m'amène à la deuxième question, évoquée presque comme un leitmotiv, des « insuffisances », ou pire de l'incapacité des syndicats « bureaucratisés » et politiquement « dépassés » à comprendre et accompagner, sinon à amplifier, le mouvement social, au point de les accuser régulièrement de « freiner le mouvement » en refusant d'appeler le monde du travail, par exemple, à la grève générale.

Je ne ferai pas l'injure, ici de rappeler à certains camarades que la grève générale ne se décrète pas, que l'essentiel des travailleurs dans notre pays sont salariés de petites et moyennes entreprises dans lesquelles les syndicats sont tout simplement absents, que le poids du chômage et de l'emploi précaire sont des freins objectifs lourds à toute tentative de mise en œuvre effective de mots d'ordre aussi ambitieux qu'irréalistes, etc. Je ne développe pas. Mais quelques remarques tout de même :

a) Il est pénible d'entendre, dans les discussions entre nous, parler systématiquement « des syndicats », comme s'ils étaient tous pareils, sans différences notables d'orientation, mêlant ainsi dans une même opprobre les syndicats réformistes et les syndicats qui affirment une orientation de transformation sociale. Je demande que dans nos débats on dise les choses clairement, et non pas dans la langue de bois médiatique : Ainsi, si on parle de la CGT, ce n'est pas pareil que si on parle de la CFDT ! et si on parle de la FSU ou de Solidaires, ce n'est pas la même analyse que si on parle de FO ou de la CFTC ! Il y a, à l'évidence, des raisons objectives au pluralisme syndical, et nous savons qu'un des principaux reproches que font les travailleurs aux syndicats, c'est d'être incapables de faire l'unité pour construire le rapport de forces qui permettrait de gagner face au patronat ou au gouvernement, d'où la recherche de modes d'organisation et d'action hors syndicats. Mais dans nos analyses, sachons différencier les responsabilités des uns et des autres, et ne cédon pas aux facilités de l'idéologie dominante, qui tend à stigmatiser dans un même mouvement toutes les organisations, posture dont l'effet principal est d'affaiblir prioritairement les organisations de lutte de classes. Ce qui ne signifie pas, à l'évidence, qu'il faille s'abstenir de toute critique des organisations de lutte de classes existantes. Mais de grâce, camarades, évitons de hurler avec les loups, et sachons élaborer des critiques constructives à l'égard d'organisations qui restent, par ailleurs, nos meilleurs alliés dans la lutte des classe en cours.

b) Il m'est personnellement insupportable par exemple d'entendre ici critiquer « les syndicats » qui auraient été « complètement dépassés » par le mouvement de grève qui a mobilisé, pendant plus de deux mois, les personnels, parents et grands élèves du système éducatif de la Seine Saint Denis en 1998. Cela alors que le mot d'ordre unificateur du mouvement était la revendication

d'un « **Plan d'urgence pour l'école en seine Saint Denis** » initié et porté depuis plusieurs années par la FSU 93 et la FCPE 93 sur la base d'un énorme travail d'analyse sociologique et statistique de la situation de l'école dans le département, constamment actualisé par nos soins et largement connu de tous les personnels, parents d'élèves, élus et autorités académiques et ministérielles. Ce plan a été source de multiples luttes revendicatives locales, notamment de grèves, année après année, notamment au moment des mesures de carte scolaire (ouvertures/fermetures des classes et des postes).

Alors, il est vrai que le mouvement enseignant ne s'est pas déclenché ni ne s'est développé sous la direction de la FSU, ni d'aucun de ses syndicats, mais bien sous la conduite d'une AG souveraine réunie à un rythme quasi quotidien, rassemblant les délégués des établissements scolaires, qu'ils soient syndiqués ou pas, avec la présence permanente des syndicats de la FSU en tant que tels au sein de l'AG, mais comptant comme un parmi d'autres. Cette situation nous a, sur le moment, quelque peu déstabilisés, car nous n'en avons jamais vécu de semblable. Mais nous avons su nous adapter, et tirer ensuite les leçons de cette expérience pour faire évoluer notre mode de militantisme vers plus d'ouverture, envers notamment les jeunes générations d'enseignants, leurs façons de s'investir dans les mobilisations. Dans cette bataille, nous avons mis les moyens logistiques et même des moyens financiers de l'organisation syndicale au service du mouvement conduit de bout en bout par l'AG, ce qui, j'en suis persuadé, a permis au mouvement de durer (près de deux mois !) et d'aboutir à une victoire retentissante.

C'est bien la preuve que les syndicats – du moins ceux qui se réclament de lutte et de transformation sociale peuvent évoluer positivement, et je pense qu'il est totalement contre-productif de les mettre en permanence en accusation comme s'ils étaient des obstacles à contourner. Je voudrais pour conclure faire part d'une réflexion qu'un vieux camarade de la CGT - 93 m'avait glissé dans l'oreille un jour où j'avais eu la faiblesse de lui exprimer mes inquiétudes sur la manière dont ce mouvement revendicatif inédit se développait, parfois en contradiction avec notre conception de l'action syndicale. Il m'avait répondu : « *Tu sais, José, notre boulot, à nous, c'est de bourrer la gueule du canon, et un jour, sans qu'on l'ait décidé, il y a quelqu'un qui allume la mèche, et c'est parti ; et alors, il ne faut pas rater le coche, il faut y aller* ». J'ai, pour ma part, retenu la leçon.

## **Philippe Maingault- Quelques remarques**

### **Ensemble**

Je suis comme beaucoup porteur de multiples identités. J'ai initié un groupe Gilets jaunes (GJ) sur Vitry tout en étant membre d'Ensemble ! Et Co syndiqué Cgt/Solidaires car je suis pour rapprocher, mutualiser voire fusionner ce qui est proche. Être gilets jaunes pour moi n'est pas un déguisement. Les partis de la gauche authentique, les syndicats de transformation sociale ont leurs limites, comprennent mal ce qu'il se passe. Le mouvement des gilets jaunes montre clairement les limites de ces organisations syndicales et politiques de transformation. Pour autant, je ne suis pas pour faire table rase de toutes les organisations progressistes comme certains l'envisagent au sein des Gilets Jaunes.

Un exemple des limites syndicales ; au moment des élections professionnelles dans la fonction publique, je pensais voter Cgt. Mais une déclaration commune de la Cgt avec les syndicats Fo, Cfdt, Cgc et Cftc disant en gros, qu'exercer la violence n'est pas la solution pour faire aboutir les revendications, m'a fait basculer au dernier moment vers le vote Solidaires. En effet, nulle trace de la violence gouvernementale et/ou patronale dans ce communiqué intersyndicale. C'est hallucinant qu'un secrétaire général de la Cgt, Martinez ici, n'a pas les réflexes de classe qu'un simple syndiqué Cgt a généralement.

Au début du mouvement, j'ai hésité à rentrer dans celui-ci. Le mouvement m'apparaissait légitime mais en même temps ambigu sur les questions fiscales, le risque de nationalisme...C'est clair qu'il y

a de l'ambivalence dans le mouvement. Faut-il pour autant en rester à commenter de l'extérieur ou bien y participer pour le faire évoluer dans un sens progressiste ?

A Vitry, la composition des participants au mouvement GJ est plus diverse que ce qu'on rencontre dans les organisations syndicales et politiques de transformation dans la dernière période. Dans ces mouvements, ce sont plutôt les classes moyennes intégrées qui sont présentes. Dans les GJ à Vitry, on trouve une bonne moitié de militants mais aussi des gens n'ayant pas milité et des milieux populaires. Bref, une sociologie plus diversifiée que celle des militants habituels. Cette diversité est difficile à analyser. Par ailleurs, dans les villes progressistes, peu de racisme dans le mouvement. Plus généralement, il y a le meilleur et le pire dans le mouvement selon les ronds-points (information tirée d'un camarade ayant été une semaine sur les ronds-points avec F. Ruffin dans le cadre de la préparation d'un film).

Sur la nature du mouvement ; c'est un mouvement à la fois très politique et social. Il dépasse tout de suite la séparation du social et du politique ; cela corrobore une analyse que fait l'Omos (entre autres) depuis des années.

Il y a une très grande méfiance vis à vis des corps intermédiaires (même si on n'a pas envie d'être nommé ainsi, la notion de corps intermédiaires existe).

La démocratie totale, décider de tout, tout le temps, est impossible. Nous ne sommes pas un canton kurde ; la France compte près de 70 millions d'habitants. Il y a besoin de formes de représentation ou plutôt d'émanation. Avoir une démocratie de base dans les communes et les entreprises ; à un niveau supérieur, il faut une émanation des pouvoirs de la base. Comment cette démocratie peut émaner de la base ?

Sur la question politique et la « Chambre sociale » dont a parlé JC Mamet.

Cette question de la « Chambre sociale » est liée au rapport entre suffrage universel et pouvoir conseilleriste (*et non pas à une volonté de séparer le social du politique*).

Il est assez courant de manipuler l'élection au suffrage universelle (par exemple rôle de Facebook dans l'élection de Trump). Ce qui vient de la base sous forme conseilleriste (« Chambre sociale » telle que l'entend JC Mamet) est plus difficile à manipuler.

### **Makan Rafatdjou- La démocratie est un processus ouvert, inachevé, inachevable Association des communistes unitaires**

Je voudrais intervenir sur deux points. Comme dit Lucien Sève il faut commencer par les fins, mais pour ce qui concerne les gilets jaunes, on a peut être besoin de commencer par le début. Personne ne fait peuple tout seul . Les GJ ne font pas peuple tout seul. Nuit Debout n'a pas fait peuple tout seul. Le 1<sup>er</sup> mai ne fait pas peuple tout seul. Les banlieues, les quartiers ne font pas peuple tout seul. Le peuple politique c'est une construction qui doit se faire en classe, en classe sociale. C'est un élément assez important. Je m'étonne que l'on s'étonne de la diversité qu'il y a chez les gilets jaunes. Bienvenue dans le pays ! Il suffit de discuter avec les gens autour de nous, on retrouve cette diversité. Qui dit diversité, dit divergence. Ces questions sont à surmonter politiquement. Rester spectateurs en attendant que toutes les planètes soient alignées, ou qu'un mouvement social soit parfait, je trouve cela assez étonnant. Ou on y est dedans, cela ne veut pas dire qu'on adhère à tout, mais on porte aussi la parole plurielle qui est la notre et on aide à ce que cela construise autre chose, ou alors cela peut faire flop, ou être récupéré par d'autres. Il y a une double dimension symbolique. Le GJ, ce n'est pas le bleu de travail, mais c'est un élément de vêtement qui est devenu assez commun en terme de porteur d'attention. Les GJ ont commencé par occuper des non lieux par excellence, des rond-point, dans des lieux où on demandait de circuler parce qu'il n'y a rien à voir. Quand ils débarquent dans la capitale, ils ne font pas République, Nation, Bastille, ils vont dans le 16eme, ils vont là où il y a les banques, le luxe, le pouvoir de la finance. Ce n'est pas rien. Il y a à la fois de l'irruption, et de l'explosion, de l'accumulation. Le point de départ : cela fait 30 ans qu'on

pousse les gens à acheter du diesel, et le pouvoir se réveille en disant aux gens qu'ils sont des pollueurs. Comme insensé politique on ne fait pas mieux. C'est aussi une révolte contre ça.

Ils ne se posent pas seulement en victime, il y a des éléments nouveaux, du destituant, du constituant dans ce mouvement, pas encore d'instituant mais ce n'est pas le plus grave, et c'est donc important qu'on y soit.

Faisons attention quand nous disons que nous ne sommes pas en démocratie. Notre démocratie est imparfaite, figée, malade, mais allez dans des pays où tout cela n'existe pas. Il faut éviter une dimension essentialiste de la démocratie, mais aussi une dimension évolutionniste. Je ne dis pas que tous les pays qui n'ont pas de démocratie doivent d'abord revêtir notre démocratie à nous, devenir représentative avant de passer à autre chose. La démocratie c'est un processus, ouvert, inachevé, inachevable, et notre problème c'est de franchir un autre palier. Et notre exigence de franchir un nouveau palier, vient de la qualité de ce qu'a pu être notre démocratie à un moment donné dans le fonctionnement des institutions et dans le fonctionnement des rapports que les gens ont avec ces institutions. A démocratie totale, je préférerais démocratie intégrée, intégrale. On a parlé des entreprises, de l'éducation nationale etc... quelque soit le lieu, tout lieu excède le lieu qu'il est. Une entreprise n'existe pas en soi, une entreprise existe parce qu'elle est dans une société, parce qu'elle produit quelque chose qu'elle peut vendre, pareil pour les services publics. Tout ce qui posé comme extérieur à ce lieu participe à la vie de ce lieu. Il est important que la démocratie dans l'entreprise intègre ce qui n'est pas dans l'entreprise. Il est important que la démocratie dans les services publics intègre ceux qui ne sont pas dans les services publics, notamment les usagers. Une fois dit cela, le défi est ouvert. Suivant les lieux, ce n'est pas forcément les mêmes organisations, les mêmes dynamiques, mais il est temps que l'ensemble des gens soient associés, et d'arrêter le fragmentaire. Il faut une démocratie décloisonnée.

Cette méfiance du peuple dont Pierre parle à propos de Sieyès, on l'a depuis Platon. La parole de chacun compte, même si tout le monde n'est pas expert, mais pouvoir à un moment donné déléguer l'expression de sa parole, c'est aussi une liberté parce que cela me permet de m'occuper d'autre chose. Le problème c'est la maîtrise de cette délégation, ou mieux, émanation. Je dois aussi pouvoir intervenir là où je veux, sur les questions que je veux.

Évitons de parler de niveaux, qui suppose superposition, parlons d'échelles. La démocratie doit être omniscalaire, du local au mondial. Il faut en finir avec cette architecture de gouvernement qui superpose les mairies, les métropoles, les départements, les régions, l'état, parlons des échelles. Quand on veut construire du commun, il y a des niveaux prioritaires, mais ils ne sont pas exclusifs. Partager les richesses, les pouvoirs, les savoirs, ne suffit pas, il faut produire autrement d'autres types de richesses, de savoirs, de pouvoirs.

### **Eugène Bégoc- Vive les gilets rouges !** **Réseau AAEF**

Nos travaux devraient retenir la proposition de Patrick de comité de liaison : se mettre en situation de mieux connaître les pratiques militantes de ces dernières semaines pour redéployer les initiatives. Quand je fais le bilan à l'échelle picarde, d'une part, je me sens particulièrement à l'aise avec les choix de mon syndicat pour AMIENS, le FAPT CGT : présence active en "gilets rouges" dans la contestation hors les murs, dialogue attentif dans l'entreprise avec les non syndiqués(es), dont un grand nombre en trajets routiers quotidiens de deux ou trois dizaines de kilomètres. Si j'élargis le périmètre, le tableau des actions et des réactions devient plus difficile à établir : pourquoi jamais plus de deux ou trois cents manifestants(es) dans l'ancienne capitale régionale et régulièrement cinq mille manifestants(es) à Lille qui concentre toutes les fonctions exercées hier sous la tutelle de deux préfets de Région, la Préfecture de Picardie et la Préfecture du Nord-Pas-de-Calais ? Donc je crois que nous avons besoin de faire circuler les constats militants.



## **Benoit Borrits- Qui doit diriger une unité de production ?**

La question que Jacques a posée sur la planification est essentielle et je n'aurais malheureusement pas l'occasion d'en parler compte tenu du temps imparti. Je vais donc me concentrer sur deux questions qui ont été évoquées : la question du caractère interclasse des Gilets jaunes ainsi que la question relative à ce qui doit diriger une unité de production, tout particulièrement dans le cadre des services publics.

Je suis absolument d'accord avec Daniel Rome pour dire que « *dans les PME le rapport entre le chef d'entreprise et les salariés, n'est pas le même que dans les grandes boîtes* », et ce, pour une raison essentielle : très souvent dans les TPE et les PME, le propriétaire est aussi un travailleur de l'entreprise qui a donc une double identité de classe. Et on retrouve cette même ambiguïté chez les Gilets jaunes où nous rencontrons parfois des « petits patrons », ce qui peut partiellement expliquer que la démocratie économique ne soit pas abordée. La question qui nous est alors posée est de faire basculer ces petits patrons, qui sont aussi des travailleurs-entrepreneurs et méritent donc d'être respectés à ce titre, dans le camp de la démocratie économique et non dans celui de la réaction.

Il me semble que nous pouvons apporter deux débuts de réponse. La première porte sur la mutualisation entre entreprises d'une partie du revenu disponible. Selon une étude de l'INSEE, il apparaît que les grandes entreprises ont généralement une forte valeur ajoutée par salariés par rapport aux petites entreprises. La péréquation du revenu disponible ([perequation.org](http://perequation.org)) est le moyen pratique et concret pour transférer des revenus des entreprises riches – donc en s'en prenant à leurs profits – vers les autres. Ainsi, si le petit patron est parfois dans une situation où il exploite ses salariés, c'est parfois parce que cette entreprise est pressurisée par les relations marchandes et cette péréquation est le moyen de relâcher l'étau.

L'autre piste de réflexion est la proposition de Golden Share qu'Emmanuel Dockès fait dans son livre *Voyage en Misarchie*. Pour lui comme pour nous, la propriété dominante – une propriété dont on n'a pas l'usage et qui ne sert qu'à gagner de l'argent – doit être abolie. Il devient ainsi impossible d'être actionnaire d'une entreprise dans laquelle on ne travaille pas. Par contre, il est possible de créer une entreprise, et d'investir son temps et son argent. Pour Emmanuel Dockès, l'entreprise doit être démocratique, ce qui signifie que ceux qui travaillent doivent décider de la conduite de l'entreprise et en partager les risques (j'ai à ce sujet un point de vue complémentaire qui consiste à dire que la socialisation de l'investissement devrait permettre d'amoindrir, voire d'annuler cet aspect...). Le mécanisme de la Golden Share permet aux fondateurs de se réserver à la création de l'entreprise un nombre de voix garanties (de 2 à 10) qui leur permettront de garder la majorité aux débuts des embauches. De toute façon, cette golden Share sera amenée à disparaître de façon automatique sur les 10 ans qui suivent la dixième année d'existence de l'entreprise. Ainsi, toutes les entreprises sont amenées à être, au final, démocratiques tout en préservant l'esprit d'entreprise que pourraient porter certains entrepreneurs. Une piste à mon avis très intéressante à creuser pour répondre à un mouvement qui intègre des petits patrons qui sont aussi des travailleurs.

## **Micheline Cognard- Une expérience en zone rurale Ensemble, Eure et Loir**

J'entends ce que vous dites sur les GJ mais il me semble que vous parlez surtout des grandes villes. J'ai une expérience de terrain, à Nogent-le-Rotrou, qui me fait dire que nous sommes exposés aux mêmes difficultés. On voit des personnes qu'on aurait bien voulu côtoyer dans nos syndicats, ou à l'occasion de nos distributions de tracts, ou de nos débats, ce sont souvent des exclus des invisibles comme ils disent. Leur colère part du prix de l'essence mais s'appuie sur le sentiment d'être méprisés. Certains disent leur déception à l'égard de tous les gouvernements qui se sont succédé, particulièrement celui de Sarkozy, et ils expriment des attentes du côté du Rassemblement National.

Mais pas tous. Beaucoup vivent avec peu d'argent. Que des maires de 185 communes du département aient ouvert des cahiers de doléances est positif. Cependant les GJ que je connais ne sont pas allés remplir ces cahiers de doléances, ce ne sont pas eux qui les remplissent. On essaie de militer avec eux mais c'est difficile, on peut être rejeté.

Sur les RP des petites villes ce sont souvent les gens des villages qui sont présents. Sur un RP, je suis intervenue dans une discussion sur l'accord de Marrakech, pour rétablir la vérité, et j'ai dit quelques mots des réfugiés accueillis à Nogent dont le maire ne parle jamais. L'échange qui a suivi a été tendu et j'ai dû partir pour calmer les esprits.

On ne peut parler qu'à titre personnel. Les représentants des syndicats ne sont pas les bienvenus, mais j'ai pu expliquer qu'en tant que syndiquée, je soutiens les revendications sociales, même si j'ai des désaccords avec eux à propos des migrants. Il y a eu une tentative de la FSU et de la CGT-Pompiers pour créer des liens, mais les autres syndicats y étaient opposés. Il faut inviter à co organiser mais la réalité de cette période c'est que ces personnes ne suivront pas les syndicats, que le rapport de force est perdu depuis longtemps. Il faut se battre, et il faut être sur le terrain.

Finalement la manifestation du 14 décembre, à Chartres a été en partie commune. Les GJ ont voulu en prendre la tête mais les syndicats se sont imposés à l'avant. Les Gilets Jaunes ont alors mis de la distance entre les deux groupes, en restant cependant avec les pompiers CGT qui les avaient invités.

Nous faisons une nouvelle tentative pour la manifestation des retraités du 31 décembre et l'intersyndicale est d'accord. On va peut-être entraîner des GJ. Il faut tenter de recréer du lien avec ces personnes en difficulté, parfois les plus pauvres et aussi avec les GJ qui font plutôt partie des classes moyennes. On les rencontre plutôt dans les AG mais il y en a peu. On y est mieux toléré. On a assisté à une scission dans le débat entre ceux qui prônaient la violence et les autres qui estimaient que ce n'était pas la solution.

Notre problème c'est d'aider à construire les revendications et à mieux aider à comprendre le système capitaliste. Quand on entend, « on n'est pas contre la richesse », il faut intervenir pour expliquer d'où vient la richesse des riches. On repart de très bas, mais repartons !

On a la chance d'avoir un cinéaste qui fait un documentaire sur les GJ et un débat sera organisé bientôt au cinéma [sur un autre de ses films] où les GJ seront invités.

Toutes les occasions pour débattre avec eux sont bonnes à prendre.

## **Olivier Frachon- La démocratie commence par l'intervention des salariés sur leur propre travail**

Je suis nulle part, je suis venu sur l'invitation de Jean-Claude. J'ai fait toute ma carrière à EDF, j'étais responsable syndical pendant un certain temps. J'étais dernièrement dans une filiale d'EDF responsable de la santé au travail.

Par rapport aux GJ, je suis frappé du fait qu'un certain nombre d'œuvres culturelles, de romans, montrent la fracture qui s'effectue dans notre pays, j'ai en tête le roman de Nicolas Mathieu Leurs enfants après eux, Le roman de Didier Eribon, Le retour à Reims, et que cela résonne très fort avec ce qui se passe actuellement. J'ai le sentiment que le récit le plus dominant est celui de l'extrême droite, celui qui est le plus commun, celui qui donne du sens. Pour autant je ne caractérise pas le mouvement des GJ comme un mouvement d'extrême droite. Le risque est là. On ne parle plus d'anticapitalisme sauf entre « nos murs ». Les discours d'Hamon, de Jadot, par exemple ne caractérise plus la politique de Macron comme une politique cohérente avec le capitalisme. Quand Macron répond à l'exigence de l'augmentation des salaires, il dit réduction des cotisations sociales. On a du mal à faire comprendre que taxes et cotisations sociales ce n'est pas la même chose. Ce mouvement bouleverse la donne. Il y a des possibles mais rien n'est fatal. On est dans un monde où il y a une aristocratie républicaine qui se pense supérieure et qui sait ce qui est bien pour tout le monde. Dans la filiale 100 % publique d'EDF qu'est RTE, il y avait l'alliance des catholiques avec

les élitistes. Les catholiques qui se pensaient les bergers du troupeau et les élitistes qui pensaient qu'ils avaient été formés et savaient ce qui était bien pour le peuple. Et cela m'amène au travail.

Même là où il n'y avait pas d'actionnaires, il y avait un management et une hiérarchie qui étaient bien obligés d'ouvrir des espaces de débat sur le travail parce qu'ils avaient besoin de l'intelligence des salariés et pas seulement de leur force physique, mais seulement pour expliquer pourquoi ils avaient raison. C'est la caricature du discours de Macron.

Chez les GJ, il y a ce rejet du mépris dans lequel les gens se sentent tenus, comme dans les entreprises.

Dans toutes les entreprises, la qualité de vie au travail c'est un des axes majeurs. Dans toutes les entreprises, on constate que les risques psycho-sociaux mettent les salariés en danger, qu'on a besoin de salariés en bonne santé. Sans oublier que la loi reste la subordination à l'employeur. Quand on parle démocratie dans l'entreprise on va à l'encontre de ce qui est inscrit dans la tête des gens. Cela montre le cap à passer.

Les salariés restent fiers du résultat de leur travail, et cela touche à l'intime, à l'émotionnel. Et à l'inverse comme le dit Yves Clot, quand on fait un travail qui n'est ni fait ni à faire, cela abîme la santé. C'est cette contradiction qu'il faut gérer, comment faire appel à la subjectivité, à l'intelligence des salariés, et en même temps garder le cap de à quoi on destine l'activité des salariés. Sans remettre en cause la problématique des structures à mettre en place pour une vraie démocratie, on a là un vrai enjeu. On est en train de vivre une 3ème phase de la taylorisation de l'activité, avec la mise en procédures de l'activité, ce qu'on appelle le travail prescrit, le travail mort, en opposition avec le travail vivant. On a un vrai sujet aujourd'hui sur lequel on rentre sur la question de la démocratie. A un moment donné, comment redonne-t-on du pouvoir à des salariés sur leur activité ? A partir de cela qu'on pourra reposer la question de quelle démocratie.

Ce combat on ne l'a pas porté dans notre activité de syndicaliste, on a porté la question du partage de la richesse, ou de l'indemnisation du coût du travail sur la santé, plutôt que sur comment on organise le travail pour qu'il ne porte pas atteinte à la santé.

Si on considère que le travail est constitutif de l'humanité, on doit combattre les processus d'individualisation et stopper la remise en cause des conventions collectives.

## **Francis Sitel- A propos du refus de désigner des représentants Ensemble**

A propos du mouvement des Gilets jaunes, on dit : « c'est du jamais vu ! »...

Même si l'appréciation pourrait sans doute être relativisée, elle traduit l'étonnement qui est celui de notre milieu militant que des années, sinon des décennies, d'échecs et de reculs ont conduit à une certaine déprime. En effet voici une mobilisation populaire qui manifeste la puissance des aspirations sociales et démocratiques existantes au profond de la société et qui remettent celles-ci au centre du champ politique. Et, surtout, une mobilisation qui remporte une victoire politique !

Victoire en ce sens qu'au-delà des mesures économiques très limitées, que le pouvoir s'est vu obligé de concéder, les groupes sociaux mobilisés, jusque-là invisibles, ont gagné leur reconnaissance et celle de la légitimité de leur colère. Quant au recul du gouvernement, il se traduit par une déstabilisation de son dispositif de pouvoir qu'il lui faut réorganiser...

Il convient de s'interroger sur les conditions de cette victoire, conditions qui l'ont rendue possible, et de travailler quelques hypothèses.

Il s'est agi d'un affrontement central, avec des dimensions de violence, qui s'est déroulé en extériorité par rapport aux références et à l'imaginaire des confrontations de classes classiques. D'un côté, des révoltés ne se revendiquant pas d'abord comme salariés, mais comme étant " *le peuple* ", ou " *les Français* ", qui désignent comme adversaire non la classe capitaliste ou le patronat, mais Macron, incarnation de l'État. Du coup la question du pouvoir d'achat est posée non par le salaire,

les pensions et les minima sociaux (ce qui mettrait en cause pas seulement le "partage des richesses", mais l'opposition entre salaires et profits), ou le montant des loyers, mais par les "taxes" ce qui vise l'État et met en jeu le déficit du budget). Et le centre de gravité n'est pas l'entreprise, mais les ronds-points, à partir desquels le mouvement se projette directement vers les centres de villes et en particulier les Champs Élysées, établissant un arc électrique entre "non lieux" et "hyper lieu" !

Du coup, le puissant rejet du pouvoir ("*Macron démission !*") ne doit pas masquer la possibilité d'un compromis entre celui-ci et le mouvement, sur la base d'un néolibéralisme respecté dans ses fondamentaux et au prix de réaménagements des équilibres entre pouvoir d'achat de certaines catégories et budget de l'État.

Mais il existe un blocage qui empêche la réalisation d'un tel compromis : ce mouvement récuse l'idée même de négociation qui supposerait de désigner des représentants. S'agit-il d'un refus de principe ou d'une impossibilité du fait de la nature de ce mouvement ? Reste que le problème renvoie aux questions de la démocratie.

Cela a déjà été dit, manions avec prudence la formule qui a été avancée selon laquelle « *nous ne serions pas en démocratie* ». Souligner les grandes limites de la vie démocratique de notre société est indispensable, mais ne doit pas amener à ignorer, comme l'a dit Makan, ce qu'il en est dans nombre d'autres sociétés, ni à occulter la vague d'hostilité au libéralisme politique qui monte en puissance en Europe et ailleurs dans le monde, avec ce qu'elle porte d'autoritarisme et de menace dictatoriale, ni ce que signifie la progression des forces populistes et d'extrême droite.

Du point de vue de l'enjeu démocratique, à propos du mouvement dont nous parlons il convient de souligner plusieurs problèmes. Par exemple à interroger cette unité dont se revendique le "peuple Gilets jaunes". Aussi en quoi le refus de la "représentation" pèse sur la traduction politique qu'appellent les aspirations dont le mouvement est porteur : autant s'expriment les dénonciations (des élites, des médias, des organisations établies : partis, syndicats...), autant semblent occultées des questions décisives (l'immigration, l'Europe, la mondialisation, la situation d'autres catégories sociales subissant chômage, stigmatisation, misère de la grande exclusion...), cela par souci d'éviter conflits et divisions du mouvement. On peut se demander si la polarisation sur l'exigence de la démission de Macron et la demande du RIP, lesquelles renvoient à des modes de réflexion binaire, ne résultent pas des limites, voire des impossibilités de relever le défi qui est de répondre à la présente crise démocratique.

C'est celle-ci qui est l'objet de notre réflexion collective.

Par rapport à ce qui est débattu jusqu'à présent, la mise en cause de la séparation entre le social et le politique, il faut en effet contester ces termes mêmes : le dit "social" est politique, et le politique n'est pas étranger au social... En revanche la question est celle de la difficile et nécessaire combinaison entre l'exercice du suffrage universel (qui implique l'égalité des droits des individus-citoyens) et la représentation des intérêts de groupes sociaux qui doivent avoir droit de dire et défendre ceux-ci. On sait que l'élection au suffrage universel d'un parlement ne permet pas cette défense, puisqu'elle les invalide au nom d'une égalité citoyenne abstraite. Mais on ne doit pas oublier qu'elle ne saurait être abolie au profit d'une prétendue démocratie directe, ou d'un respect des différentes communautés existantes au sein de la société (au risque d'étouffer les libertés : par exemple, une minorité nationale ou linguistique doit se voir reconnue dans un double registre : de par l'égalité citoyenne de toutes et tous, qui interdit qu'une majorité nie une minorité, d'une part, et, d'autre part, par la reconnaissance des spécificités de cette minorité... D'où les réflexions à poursuivre quant à une vie démocratique qui ne se borne pas au droit de vote à l'occasion des élections, et à la proposition d'une deuxième chambre représentative des mouvements sociaux...

**Didier Epszajn- Quelques propos sur la démocratie et les expressions démocratiques  
Ancien syndicaliste, expert et formateur auprès des instances représentatives du personnel  
(CE et CSE), animateur du blog « entre les lignes entre les mots ».**

Transcription corrigée de mon intervention improvisée du 19 janvier 2019

Je vais revenir sur des choses qui ont été dites, mais avec mon vocabulaire - parce qu'une partie du vocabulaire utilisé ici n'est pas (ou plus) le mien, je ne me reconnais pas dans des mots utilisés. Certains(es) d'entre vous sont intervenus(es) en faisant comme si le sens de ces mots était partagé, je ne crois pas à cela.

Démocratie. Au départ un constat sur une certaine scission entre la démocratie des citoyens(es) et la démocratie des travailleurs/travailleuses. Entre parenthèses, en disant cela nous oublions autre chose, ce qui est nommée la sphère privée, et le fait que la démocratie, que les uns, les unes et les autres ont discuté, c'est la démocratie qui s'arrête à la porte de l'appartement, pour ne pas dire à la porte de la chambre. Toute cette portion la d'égalité et de démocratie est complètement évacuée - mais c'est autre débat.

Une interrogation. J'étais en accord avec la conclusion de Francis Sittel sur la place de la deuxième chambre, avec ce qu'a dit Jean-Claude Mamet en début de matinée sur les multiples chambres de représentation et sur la place du suffrage universel, avec Pierre Zarka qui interrogeait la représentation et la possibilité de « direct » ou d'autoreprésentation (il n'a pas dit que cela mais j'en reste à ce point) et avec ce qu'a exprimé Patrick Silberstein sur la représentation des minorités - qui n'ont pas vocation à rester minoritaires. Entre parenthèses, minorités ou minorisées, car les femmes sont une majorité considérée comme une minorité, elles sont pourtant bien la majorité de la population.

Ces quatre interventions, qui sont en partie contradictoires, relèvent pour moi du même débat. Nous sommes placé(es), contraints(es) dans des rapports sociaux - principalement, mais il y en a beaucoup d'autres - de « classe », de « sexe » et de « race » et dans leur imbrication historique (à un certain moment donné) à travers des institutions ou non, des histoires (dont les résistances et les luttes) plus ou moins prononcées. Il faut donc répondre à toutes ces questions en même temps.

Il n'y a pas d'individus qui ne serait que citoyen ou citoyenne, d'individus qui ne serait que salarié(es), etc. Les personnes sont des citoyens(es) reconnus(es) ou non (pour les non-nationaux). Je rappelle que le suffrage universel est loin d'être universel en France - des salariés(es) ou pas, homme ou femme, blanc(che) ou pas, et ainsi de suite.

La démocratie est donc la démocratie de l'ensemble - j'utilise un terme volontairement provocateur - de ces incompetents(es) à décider de leur propre vie, dans l'ensemble des sphères de leur existence. Donc dans la sphère citoyenne, la sphère institutionnelle, la sphère sociale « le travail » et la sphère privée (mais j'ai déjà indiqué que je n'aborderai pas ce sujet).

Les rapports sociaux créent, à chaque fois, des hiérarchisations et les individus (et les groupes sociaux) sont pris(es) dans ces hiérarchisations. Et nous ne pouvons pas dire qu'une hiérarchisation prime les autres, qu'une hiérarchisation domine les autres. Nous ne sommes pas soit femme, soit salariée, soit immigrée, etc. Cela ne fonctionne pas comme cela. Nous sommes un peu tout cela, à des degrés divers. Et justement, la représentation politique (nous pouvons dire sociale, mais je préfère politique) vise à essayer de « juxtaposer » ces situations sociales et politiques avec des intérêts différents, voire divergents, dans un cadre plus ou moins commun. Sachant que tout cela est fluctuant, toujours historiquement inscrit (souvent dans des cadres nationaux, et lorsque que l'on change de cadre national, l'inscription est différente, ce qui ne signifie pas que notre inscription serait mieux ou plus progressiste que celle de la ou du voisin(e). Nous constatons s et pouvons expliquer ces différenciations construites dans l'histoire)

Donc, la condition d'une échappée émancipatrice avec plus de démocratie, implique que chaque humain, chaque individu, puisse, dans l'ensemble de ses fonctions sociales et politiques, donner son

avis (au sens le plus large) sur les différentes sphères dans lesquelles ils interviennent. C'est en tout cas ma conception de la démocratie.

Je précise, pour lever d'éventuelles ambiguïtés, au-delà de notre culture commune, que rien à mes yeux, ne justifierait que le rapport de classe domine les autres rapports sociaux.

Je ne suis pas pour deux chambres mais plutôt pour des multiples chambres élues : chambre des nationalités, chambre des « droits des femmes », chambre générale, chambre des salariés(es), chambre des organisations (associations, ONG, syndicats), etc. Les découpages font partie de la question démocratique. Mais l'existence de ces différentes chambres ne règle pas tous les problèmes. Je prends un exemple. Je suis partisan d'une chambre « des droits des femmes » où les femmes auraient droit de veto sur toutes les décisions concernant les femmes. Et en même temps, je suis partisan que dans l'ensemble des chambres, il y ait des quotas minimum de femmes. Sinon, nous redécoupons les individus, nous refragmentons les représentations.

Je souligne que je suis d'accord avec ce qu'a dit Jean-Claude. Comme il y a de multiples chambres, des conflits peuvent exister, - il faut donc une chambre des conflits, - mais si un conflit n'est pas solvable de cette façon, alors cela ne peut-être que la chambre la plus large du suffrage universel qui décide. Mais cela implique que la majorité n'oblige pas les minorités à rentrer dans le rang, que la majorité n'opprime pas les minorités. Car sinon, ce n'est pas la démocratie...

Nous saisissons ainsi que cela reste compliqué. Et je trouve que le mouvement ouvrier français, et le mouvement ouvrier de manière générale, a peu discuté de ces choses-là. D'où l'oubli des débats posés par Solidarnosc, des débats au Nicaragua, pour ne pas revenir sur 1848 ou 1793 comme l'a rappelé Pierre.

J'ajoute quelques éléments.

Nous confondons souvent, individualisation et individuation. Les processus d'individualisation sont exacerbés avec le capitalisme et le néolibéralisme - qui n'ont pas que des cotés anti-progressifs (Je rappelle que l'individualisation « bourgeoise » se fait contre le statut et les ordres. L'individualisation bourgeoise rend les possibles émancipateurs plus « faciles » que l'organisation en castes).

Mais il y a une autre dynamique sociale, dans nos sociétés, le procès d'individuation. Suivant les sociétés ce procès ne s'exprime pas de la même façon. Il me semble que nous ne devons pas confondre l'individuation, processus d'humanisation, et l'individualisation renvoyant chacun(e) à une lutte contre chacun(e).

Je voudrais terminer par une chose que Pierre a déjà soulignée. Les groupes sociaux dans lesquels nous nous reconnaissons, sont toujours des groupes traversés par des conflits (des groupes conflictuels) sans apaisement automatique, des groupes constitués aussi en conflictualité avec d'autres groupes. La démocratie ne vise pas à supprimer cette conflictualité, la démocratie c'est le dissensus, non le consensus. Et lorsque nous pensons une certaine réunification du social et du politique, cela ne veut jamais dire la suppression du conflit. Cela veut dire mettre politiquement sur la table, autant que faire se peut, ce qui nous divise pour pouvoir progresser ensemble. Ces débats, à mes yeux, doivent être menés avec des illustrations historiques dans différents pays, voire pourquoi pas dans le mouvement des gilets jaunes actuel. Ce sont des débats aussi sur l'autonomie, ils ne se superposent pas directement les uns aux autres.

### **Patrick Le Tréhondat - Avec nos excuses**

Si j'étais un gilet jaune, je présenterais mes excuses au mouvement ouvrier. En moins de trois mois, notre mouvement n'a pas su résoudre la crise programmatique et organisationnelle du mouvement d'émancipation. Nous n'avons pas su faire fructifier les acquis historiques de la 1<sup>ère</sup> Internationale, les expériences (défaites) de la Commune de Paris et de la révolution russe, ceux du Front populaire et de Mai 68.

Oui, c'est vrai l'extrême droite s'est infiltré dans notre mouvement et tente d'imposer son agenda contrairement aux partis et syndicats totalement immunisés contre ce danger et qui n'ont jamais connu de dirigeants, en leur sein, qui ont sombré dans la collaboration avec l'occupant nazi ou plus récemment, ni de noyautage de leurs organisations. Il est vrai que sur des piquets de grève que vous organisez, nous n'avons jamais entendu de remarques sexistes ou racistes.

Oui, je demanderai de l'indulgence car nous n'avons pas élu de secrétaire général et nous n'avons voulu construire une organisation pyramidale de notre mouvement, ce qui a certainement nuit à notre efficacité. Nous ne sommes pas dotés de service d'ordre (d'ordre... mais lequel ?). Pire, nous n'avons pas déposé de déclarations de manifestations et nous avons librement choisi nos lieux de nos rassemblements. A Paris, nous avons choisi des quartiers bourgeois, car ces espaces ségrégués nous appartiennent aussi, et nous nous sommes écartés du trajet processional République-Bastille.

Irresponsables, nous avons déclenché une crise sociale et politique, sans vouloir ouvrir de négociations sous les lambris dorés des ministères. Nous avons accéléré la crise sans fin de la 5<sup>e</sup> république et contesté la démocratie représentative au profit de la démocratie directe. Nous avons ouvert nos propres parlements autour des ronds-points et décrété la délibération permanente sans respect pour le calendrier électoral alors que, beaucoup veulent nous ramener dans une file d'attente devant le bien-nommé isoloir.

Et pour tout cela, si j'étais un gilet jaune je dirai humblement : Excusez du dérangement !

### **Michèle Guerci- La démocratie c'est le dissensus**

Il faut qu'on sorte complètement des critères d'évaluation traditionnelle du mouvement ouvrier sinon on ne comprend rien à ce qui se passe.

1..Quand on dit effondrement du mouvement ouvrier, ce n'est pas juste une formule, ça a des effets dans le réel : un exemple, des discussions que j'ai eues dans des manif m'ont montré que la formule « ni droite, ni gauche = de droite » qui est l'interprétation classique, ne marche pas pour comprendre ce mouvement qui se dit « apolitique ». Ni droite, ni gauche aujourd'hui, cela veut dire « on déteste tellement les partis politiques et notamment ceux de gauche parce qu'ils n'ont cessé de nous trahir. On ne veut plus en entendre parler». Il y a du dégoût pour ces partis-là.

2. Ce mouvement a réussi une inversion d'hégémonie, depuis des décennies, celle-ci est du côté du pouvoir, la, elle est du côté du mouvement social. C'était une gageure que les GJ ont réussi.

3. OK avec Didier, la démocratie, c'est le dissensus. Il y a des forces politiques différentes dans ce mouvement et compte tenu de la crise du mouvement ouvrier organisé, actuellement c'est le RN qui en tire profit. Sauf que, contrairement à ce qu'on dit, ces gens-là pensent politique. Et il est faux de dire que les questions comme l'Europe, ne sont pas abordées. Elles le sont mais ne font pas partie des revendications centrales. Dans le premier texte de revendications, toutes sortes de revendications jusqu'à l'égalité hommes/femmes étaient présentées. La question qui fait vraiment problème, dans ce premier « catalogue » réactionnaire, c'est la question des migrants d'ailleurs avec le discours de JLM (il faut aider les migrants à ne pas quitter leur pays)... mais c'est logique, dans un récent sondage commenté par Emre, 70 %des Français sont contre l'accueil des migrants.

4. Il y a des expériences multiples des ronds-points. Est-ce que c'est un mouvement de classe ? Déjà écartons le terme de classe moyenne inventé par la presse qui ne veut rien dire. Qui sont présents sur les ronds-points? Pas les catégories les ultra pauvres ; les gens des ronds-points sont des salariés, des petits employés, des ouvriers, des retraités, des autoentrepreneurs, des petits commerçants, des petits patrons et beaucoup de femmes. C'est un mouvement interclassiste. Sur des bases de classe ? Je ne sais pas ou plutôt ne crois pas. Et s'il existait une organisation politique de gauche intervenant dans le mouvement sur des bases intéressantes, elle mènerait ce combat-là.

5. En tout cas, les choses bougent très vite dans le mouvement. La présence de l'ultra droite est réelle. Mais il y a des réactions face à elle, même si ce n'est pas vrai partout. Mais le problème c'est

que les organisations politiques ne mènent pas le combat. Et là, je pointe les responsabilités politiques de la FI qui ne mène aucun combat politique, et particulièrement pas sur l'extrême droite. Ce mot a d'ailleurs disparu de leur vocabulaire.

La démocratie étant le dissensus, il faut mettre les positions politiques sur la table et mener le combat politique. Et ça fait évoluer les GJ, par ex., dire que Drouet ou Nicolle ont relayé des vidéos d'extrême droite, cela les oblige à se positionner. Le premier a dit qu'il avait voté JLM. Le second que le FN était un parti de haine, que lui n'était ni raciste, ni homophobe.

Si ce combat politique n'est pas mené ce mouvement peut effectivement donner le pire.

### **Pierre Zarka - Sur trois questions en cours**

D'abord rejoindre ce que dit Makan quant à ne pas confondre en matière de démocratie, les différents champs où elle doit s'exercer, au-delà du local avec la notion de niveau réduisant de manière dépréciative la notion de citoyen de base. Il s'agit d'intégrer dans la définition de la démocratie que les citoyens peuvent analyser, et agir, au-delà de leur propre périmètre. Le lieu de production de national ou d'international étant toujours là où est la personne. Même si les uns et les autres nous ne sommes jamais allés au Moyen-Orient, nous avons tous un avis sur la guerre qu'Israël mène contre les Palestiniens. C'est d'ailleurs ce qui nourrit mon scepticisme à l'égard d'une chambre sociale qui bornerait le mouvement social au social dans une chambre elle-même cantonnée. Le social est intrinsèquement politique et on ne peut le scinder au risque de l'amputer. Cela me conduit à une autre précision : je ne rejette pas l'idée d'avoir la liberté de déléguer, mais le système représentatif n'est pas la liberté de déléguer, il est la contrainte de devoir déléguer.

La démocratie actuelle est issue d'une conception de la République. Mais elle ne résulte pas d'un processus qui serait en cours et donc inachevé, elle résulte d'un rapport de forces, dans le cadre d'un affrontement de classes où la dimension autogestionnaire a été plusieurs fois noyée dans le sang. Il n'est qu'à penser aux journées de Juillet 1848 contre celles de février ou à la fin de la Commune. Et Olivier a montré que ce que l'on appelle la culture d'entreprise sert de modèle aux règles de la vie institutionnelle.

Ensuite je voudrais répondre à l'indignation de José. Nous avons été tous deux suffisamment longtemps au PC pour en parler. Le but étant « la prise du pouvoir d'État » (même quand on dit vouloir le rendre au peuple...ensuite) les partis reproduisent la conception délégataire dominante qui sert alors de modèle aux syndicats. En France le Parti communiste a été sans conteste le Parti le plus populaire et le plus tourné vers le peuple des sans voix et sans pouvoir. Mais il l'a fait en se considérant médiateur ou interprète de leurs intérêts. Ses rapports avec ceux qu'il représentait, - le mot est juste - reposaient sur la nécessité que ces derniers fassent les bons choix en soutenant (avec les limites qu'ont les supporters) le PCF. Ce mélange entre un haut qui demeure essentiel et le bas qui n'a d'existence que dans la mesure où le haut est suffisamment soutenu, découle d'une conception qui fait que les exploités n'ont pas d'existence politique autrement que par l'intermédiaire du PC. Le problème est identique pour les syndicats.

Enfin je souhaite revenir sur la symbolique produite par les Gilets Jaunes. Il y a à mon sens quelque chose de profond qui traduit la crise institutionnelle et des forces installées dans cette vie institutionnelle. C'est le gilet que chacun a dans sa voiture. Il symbolise ce passage de n'importe qui au rôle d'acteur social et politique. Monsieur et Madame n'importe qui, deviennent qualifiés pour être les acteurs politiques principaux. Cela a entraîné des commentaires autour du « refus de l'organisation » (crime de lèse-majesté ?), commentaires rapidement démentis par la durée et l'évolution des mots d'ordre en commun au mouvement. A qui redoutait une manifestation de poujadisme, répond la nécessaire confrontation, mais n'évacue pas de nous interroger sur le rapport que nous établissons entre apport révolutionnaire et rôle du « petit peuple anonyme ».



## Robi Morder- Sur quelques questions en vrac

L'on peut dire que le mouvement des GJ est un mouvement prolétarien à tendance plébéienne. En effet, il ne suffit pas de dire que c'est socialement composite : pour la plupart c'est une partie du prolétariat. 93 % de la population active est salariée, ce sont des travailleuses et travailleurs qui ne possèdent pas leur outil de travail. Parler de classes moyennes, de petite bourgeoisie salariée... tout cela permet de ne pas parler des classes sociales, ni de la définition de la classe prolétarienne aujourd'hui. Nous n'avons pas à faire à un mouvement extérieur à la classe travailleuse, mais au prolétariat d'aujourd'hui, du moins d'une partie de celui-ci. Cette classe est certes hétérogène, elle a toujours été hétérogène. Le prolétariat n'est plus ce qu'il n'a jamais été ! Cela permet de comprendre pourquoi on est passé très vite de la question fiscale, à la question du pouvoir d'achat, y compris à la question du Smic.

On n'est ni en 1934, même s'il y a eu des manifs à la Concorde, ni dans les années 1950 avec le poujadisme. Il y avait alors une très forte proportion d'indépendants, cela n'est plus le cas aujourd'hui. (4 millions d'agriculteurs exploitants, 2 millions de petits commerçants et artisans en 1954, soit quasiment autant qu'au milieu des années 1930) .C'est cela qui permet d'intervenir avec plus d'écoute sur les questions sociales, mais ce n'est pas forcément facile, la place objective dans la société ne correspond pas toujours avec le sentiment d'appartenance de classe. Les GJ sont souvent des salariés (ou ex-salariés, chômeurs, retraités...) des petites entreprises, avec ou sans une expérience de lutte.

Ce qui me paraît intéressant notamment à travers les enquêtes sociologiques mais aussi à travers les rencontres que j'ai pu avoir, les GJ se donnent les moyens de s'auto-organiser sur place, mais freinent la structuration au niveau national. Il peut y avoir le sentiment que si on passe à un autre niveau de structuration que celui où l'on décide et contrôle directement, ce sera plus conflictuel.

Sur l'apolitisme, je voudrais rappeler le mouvement contre la réforme Devaquet en 1986 dans les universités. Il s'est dit au début apolitique, au départ on n'avait pas le droit de dire qu'on est à l'Unef ou ailleurs quand on intervenait à la tribune, même si les étudiants le savaient. Derrière l'apolitisme, c'était aussi la volonté d'indépendance vis-à-vis des partis ou syndicats, la crainte de la manipulation. D'un mouvement à la revendication auto-limitée (le retrait du projet) la répression importante du mouvement, la confrontation à l'appareil d'État ont radicalisé et politisé :en quelques heures l'on est passé de la revendication d'apolitisme aux slogans demandant la démission de Chirac.

Les espaces où se structurent les mouvements ne sont pas les mêmes, lieux de travail, banlieues, campagnes. Là cela a commencé par les rond-points, et les personnes ont mis un gilet jaune, qui ne fait référence à aucun symbole historique, simplement parce que c'est à portée de main (de même qu'en 68 ou dans les banlieues en 2005 ce sont les voitures qu'on a sous la main, pragmatisme de tout mouvement indépendamment des significations données à posteriori ou de l'extérieur).

L'enjeu maintenant c'est de dépasser cette forme de non-organisation. La question des porte-parole se pose. L'initiative de l'assemblée de Commercy est très bonne, mais si on regarde l'ordre du jour très ficelé, l'exigence de deux délégués par collectif, c'est très formalisé alors que là où en est le mouvement il aurait fallu une organisation plus souple, faire une première coordination qui n'avait pas forcément vocation à voter une plate-forme de revendications\*.

Du point de vue de la question de la démocratie, des libertés démocratiques, et du management de l'État, on a vu la répression mais aussi le fait que Marlène Schiappa demande que l'on dénonce ceux qui ont participé à la collecte pour la défense du boxeur, il y a de quoi s'inquiéter.

La question qui se pose c'est comment faire rentrer des millions de personnes qui disent soutenir le mouvement, mais qui n'y sont pas présentes. Si le RN a de l'influence, c'est moins auprès de que celles et ceux qui sont dans l'action et qui participent à des débats, des échanges, ce qui permet de faire évoluer les choses, que d'une masse d'individus isolés, dispersés. On compte – soyons

généreux – quelques centaines de milliers de personnes ayant participé au mouvement, les électeurs se comptent par millions. Là il y a un enjeu.

\*Depuis cette intervention, finalement les résultats de la coordination de Commercys ont pu apaiser mes craintes.

### **Eugène Bégoc - Proposer des forums de toute la gauche sociale et politique**

Toujours sur ce qu'appelle comme initiatives la construction néoconservatrice du quinquennat Macron, je suis en désaccord avec la construction "de la démocratie économique à la démocratie totale" explicitée ce matin. Ramenés à l'heure travaillée dans l'hexagone, le chiffre d'affaires, et surtout le profit, sont les plus élevés du G7. L'Association française des entreprises privées attend de Macron de renforcer cet "avantage" compétitif. Nous allons donc vers un moment de ruptures et de choix de société. Quelle démocratie en actes, aujourd'hui latente, construire ? La proposition de forums de toute la gauche sociale et politique est l'initiative essentielle : à distance, mais pas sans, ni unilatéralement contre, des règles de représentativité dans les entreprises et dans la cité. La démocratie est un enjeu et un processus, son sujet et son objet sont toujours à reconstruire, et il importe de le faire "dans l'inclusion" pour reprendre le langage altermondialiste.

### **Jacques Pigaillem- Sur les différentes chambres**

Sur les questions de démocratie je trouve très intéressant ce que disait Didier sur les différentes chambres. C'est une idée à poursuivre.

Mais moi, ma question c'est quoi ces chambres, qu'est-ce qu'elles représentent ? Si on fait des chambres par en haut on va retomber dans ce que disait Sylvie ce matin, on va créer comme les CA des entreprises ou les conseils paritaires où il y aura des gens mais qui ne représenteront rien.

La question fondamentale c'est comment les représentations au niveau supérieur (le camarade qui est parti parlait de cercles), comment ces cercles s'emboîtent mais en partant de la base.

José disait « L'Éducation Nationale ça ne peut être laissé aux profs » c'est vrai mais c'est vrai de toutes les activités, c'est vrai des entreprises, c'est ce que je voulais dire ce matin en parlant de savoir si on faisait des vêtements noirs ou blancs ; ça ne doit pas être laissé seulement aux ouvriers.

Mais l'Éducation Nationale ce n'est pas non plus forcément une assemblée élue qui n'est basée sur rien. Savoir s'il faut fermer des classes, s'il faut rajouter des écoles, ça part de la base c'est discuté à la base et les instances en chambre au sommet doivent être la représentation de ce qui se discute à la base, y compris dans un cadre citoyen. Parce que même à la base, savoir si une école doit être ouverte ou fermée ça ne concerne pas que les profs et que les parents d'élève.

Est-ce qu'on peut, Didier, fixer une diversité, dire « il y aura la chambre de ci, la chambre de ça ». Non, il y a 50 ans, si on avait dit ça, il n'y aurait pas une chambre des chômeurs, aujourd'hui il faudrait une chambre des chômeurs. On représente les différentes catégories de la population mais ça bouge avec la société.

Pour l'avenir. Une première chose, nous sommes à une deuxième séance. La première séance du 1<sup>er</sup> décembre, a fait l'objet d'un CR intégral (j'ai cru comprendre qu'il était même abrégé mais il y a 27 pages) On va être dans le même schéma ; c'est très riche, c'est vachement bien que ça existe et c'est intéressant.

Si on veut aller plus loin, il faudrait que quelques camarades se partagent des synthèses pour au moins mettre en avant les points qui doivent être poursuivis, les points d'accord, de désaccord et les questions qui se posent à nous.

Sinon on va recommencer des généralités. Parce que l'histoire de GJ on en a parlé plein le 1<sup>er</sup> décembre. Là, on a refait un tour et je pense qu'on refera un autre tour au mois de mars.

## **Pierre Cours-Salies (28 janv. 2018) Un mouvement venu des invisibles**

Ce texte reprend une partie de l'intervention mais en développe plus des questions de stratégie. Nouvelle phase du mouvement des Gilets Jaunes : instauré dans la durée, il a imposé un changement d'attitude du Président, et polarise maintenant un début de réorientation des directions syndicales du syndicalisme de lutte, et des relais des associations diverses de solidarité (contre les atteintes aux droits démocratiques et contre les armes mutilantes de la police) et celles de défense des services publics. Depuis le début des discussions ont évolué et rétabli la place des exigences de salaire et de niveau de vie contre le « tout antifiscal » non précisé. Il n'y a pas encore un relevé national de propositions, qui restent différentes selon les localités.

### **Tout d'abord, un étonnement : une rupture dans la chaîne de domination.**

Comment une action de protestation devient-elle source d'une crise politique ? Il faut essayer de cerner au moins trois raisons.

- La première, trop peu citée, relève des contradictions propres à la 5<sup>e</sup> République. Nous y reviendrons pour cerner une hypothèse sur la suite et des tâches politiques sans doute nécessaires. Les institutions de la 5<sup>e</sup> République sont ainsi faites que si des verrous semblent inopérants cela remonte vite au centre du pouvoir politique.
- Une deuxième saute aux yeux, limpide : la capacité de refuser la politique néolibérale s'est accumulée depuis longtemps ; récemment, pensons aux manifestations de retraité(es), massives, et aussi aux printemps 2016 et 2017. Est-il indifférent que 75% de la population aient soutenu les mobilisations contre la Loi El Khomri et contre la loi travail, même au beau milieu de manifestations donnant lieu à de grandes violences ? De même, les usagers, dans leur majorité (70%) approuvaient la grève des cheminots. De très nombreuses mobilisations locales ont lieu, depuis dix ans, localement, contre les fermetures de services publics (Postes, SNCF, Hôpitaux, classes dans les écoles ...). Quand on sait, comme les enquêtes sociologiques l'ont montré, que 40% des « Gilets Jaunes » ont fait grève au moins une fois dans leur vie (contre 33 % pour l'ensemble de la population) on peut se dire que des réflexions critiques sur le besoin de se faire entendre vraiment se sont cristallisées sur des lieux qui s'y prêtaient. Il nous faut définir les liens entre ce mouvement et l'expérience des appareils politiques et syndicaux, sans doute depuis une vingtaine d'années, et tout particulièrement ces dernières.
- La troisième donnée à reprendre porte loin, une fois démêlée : il reste à comprendre ce qui caractérise ces couches populaires. Si la mobilisation ne tourne pas à un échec, leur sortie de l'invisibilité produira un renouvellement dans la façon de poser les questions politiques. Les couches salariées observées très actives dans ce mouvement par plusieurs enquêtes restent souvent trop peu analysées. D'où des questions du type « *pourquoi n'y a-t-il pas d'interpellation des patrons directement ?* ».

Cela relève d'une composition sociale qu'il faut préciser. Sont éclairantes, ici, des études faites il y a une quinzaine d'années, et deux livres en 2006<sup>2</sup>. « *Une domination de classe, grâce à une remise en cause profonde des garanties sociales des années soixante et soixante-dix a rendu opaques les possibilités de lutter pour des objectifs communs* » (NLC, 44). Une interrogation, politique et méthodologique, portait alors, après le soulèvement des banlieues de novembre 2005 et le « Non » au référendum du 29 mai 2005 sur le Traité constitutionnel européen était à la fois: « *Comment comprendre cet écart entre la massivité d'un refus partagé et le morcellement, la juxtaposition des*

<sup>2</sup> - P. Cours-Salies, Jean Lojkine, Michel Vakaloulis, (dir.) *Nouvelles luttes de classe*, PUF, avec divers auteurs, dont Gérard Mauger, Stéphane Bonnery, Jean-Pierre Terrail, Helena Hirata, Stephen Bouquin, Stéphane Rozès, Marianne Debouzy.... P.Cours-Salies (dir.), *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, érès, avec une quinzaine de chercheurEs.

Voir en fin de texte une note bibliographique.

*luttres sociales ? (...) Comment mieux comprendre cette réalité, qui dure maintenant depuis une dizaine d'années ?* » (NLC, 44).

Cela ne répond sans doute pas à nos questions immédiates mais les inscrit dans les analyses suscitées autour de la « grève par procuration » qui avait arrêté beaucoup d'activités en novembre 1995. Saisissons l'occasion de nous donner une photographie plus précise de la société aujourd'hui.

### **Une insécurité de longue durée**

Un repère chiffré, les chômeurs à plein temps et les autres, à temps partiels et dans des statuts précaires relèvent d'un même phénomène : dix millions de personnes, sur 27 millions de population active sont dans une situation de précarité<sup>3</sup>.

Parmi celles et ceux qui ont un « emploi stable » dans le secteur privé, il faut aussi prendre en compte la solidité et la sécurité toute relative, très contraignante pour plusieurs millions de salariés(es) de PME, au vu de la pérennité et de l'avenir de ces entreprises. Autant de situations, d'aides-soignantes à domicile, de caissières à temps partiel, de salariés(es) d'entreprises toute petites, de « porteurs de projets, » d'informaticien-ne-s très qualifiés(es) mais vivant dans des « poches de chômage' ... » Ils ne sont pas en contact avec les syndicats car les rapports entre les syndicats et les divers gouvernements, depuis 1981, ont contribué à faire disparaître les Unions locales.

Soulignons ici les réalités de la majorité des jeunes issus des immigrations, englobés de façon allusive et hypocrite sous le label « quartiers populaires »<sup>4</sup>, et la masse des « chômeurs de longue durée, » et de « bénéficiaires » du RSA (terme consacré, qui traduit bien la fonction idéologique grossière de ce langage administratif). Les situations analysées au « *bas de l'échelle* » désignent des personnes qui ne veulent pas tomber plus bas, dans les filets et mesures de l'assistanat. Ainsi, la classe exploitée ne peut se séparer de l'ensemble des « *gens de la moyenne* », plus ou moins fragiles, pauvres... La misère des chômeurs de longue durée, pousse « le bas de l'échelle » à se résigner, et cette construction sociale fait partie des craintes de celles et ceux qui sont déclarés(es) « couches moyennes » pour en détourner le plus possible de la conscience d'une unité avec tous les autres.

Qu'une partie des invisibles au bas de l'échelle se mette en mouvement, ces gueux et gueuses en gilets jaunes, et tout le panorama commence à changer ! Cela se traduit dans les remarques d'Etienne Balibar : « la précarisation généralisée de l'activité et des moyens d'existence, qui affecte aujourd'hui des millions de Français ou d'immigrés de toute formation et de toute résidence géographique (...) Mais cette représentativité socio-économique se double aussi d'une représentativité politique (...) et nos Gilets ont en somme proposé une alternative conjoncturelle au dépérissement de la politique, fondée sur l'autoreprésentation (et donc la présence en personne) des citoyens « indignés » sur la place publique, avec le soutien du voisinage, et l'assistance technique des moyens de communication en 'réseaux' ».

Si on prend le fil, depuis une dizaine d'années, après la campagne pour le « NON » en 2005, voyons comment les exigences formulées restent « antilibérales », sur un « *souhait de conservation des rapports sociaux qui, face à la remise en cause du pacte républicain par le marché, met l'individu sous tension* » (S. Rozès, NLC, 63). Souvenons-nous des Collectifs unitaires anti-libéraux, qui produisent un texte commun afin d'éviter que « *la main invisible du marché devienne la main imprévisible* » (id). Cent vingt-cinq propositions, mais pas d'exigence de droits nouveaux en rupture avec la logique du système...

<sup>3</sup> - 10 millions de personnes de la population active sont au chômage à plein temps ou à temps partiel : 4.250.000 hors emploi (toutes catégories comptées) et 6.200.000 précaires. Dans la diversité des précaires on se perd dans les statuts : ils sont 13% des emplois du privé et 20% dans le public. 80 % des embauches sont des contrats de moins d'un mois. Sur dix ans, 29 % d'allocataires n'ont jamais eu de contrats de plus de 10 mois.

Il est décisif pour une perspective de classe de faire apparaître cette réalité des « surnuméraires » ou des sous-statutaires (temps partiel imposé, faux indépendants, contrats atypiques divers...)

<sup>4</sup> -Quand le « taux de chômage » au sens du BIT est de 9% en France, il est sans doute de 8,2 pour les Français et de 19% pour les « étrangers ». Cette relégation atteint d'autant plus les jeunes de 16 à 24 ans.

Cela s'est effondré en 2007. Comment l'éclatement a produit les 2% pour Marie George Buffet et pour José Bové, et pour quelle politique !

Cette série des désillusions se poursuit. Plus de 40% des Gilets Jaunes ont participé à des grèves et à des manifestations dans les cinq dernières années (contre 33% de la population globale). Ils/elles sont concernés(es) par ce qui s'est passé dans le mouvement ouvrier. Et nous savons comment, en 2016, 75% de la population française se déclarent favorable aux manifestations contre la loi El Khomri, y compris pendant des manifestations rendues très violentes par les formes de répression. Même chose en 2017 contre la loi travail... Je laisse de côté la grève des cheminots, qui a toujours eu le soutien de 70% des usagers mais qui n'a pas été consolidée et développée par une activité politique à la hauteur des enjeux...

En 2016, au vu de la crise des députés PS à l'Assemblée nationale, contre le 49-3, une exigence de dissolution de l'Assemblée était pleinement d'actualité. Mais il y eut la polémique sur « *seul JLM...* », Avec pour d'autres ; « *pourquoi pas une base de campagne unitaire ?* »...

### **Récupération ou approfondissement ?**

Aujourd'hui, le choix est entre approfondissement et récupération. Les politiciens professionnels, de droite et de gauche, insistent : « démission », « dissolution ». Pour eux la priorité n'est pas que ce mouvement rejoigne d'autres dimensions de lutte et reformule des exigences. Ils veulent faire leur métier, des élections... *Votez pour nous !* Et, pendant ce temps, Macron peut se donner le luxe de faire un « *Grand débat* », grand bluff qu'il faut faire échouer.

Les discussions évoluent et le feront encore plus avec la proximité du 5 février, avec l'appel à la grève de la CGT, de Solidaires, et de la FSU. Une telle liste stable était de fait, formellement, une invention de médias<sup>5</sup>.

Cet éclatement des situations doit nous inciter à reprendre et développer une proposition claire, faisant le lien entre le quotidien et une autre utilisation des richesses. Disons, en lien avec les revendications de salaires (*LE SMIC à 1800€, le RSA à 1000€, l'égalité femmes-hommes*), une exigence unificatrice : Le droit garanti au salaire à vie, le droit au travail, le droit à la formation. Tout(e) salarié(e) doit avoir le droit de changer de métier ou d'entreprise. Au lieu de subir le chômage il faut garantir la mobilité voulue.

Pour alimenter cette Sécurité Sociale Professionnelle, les syndicats CGT, Solidaires et FSU ont des solutions qu'ils n'arrivent pas à faire entendre dans un débat public interdit par les libéraux et peu, ou pas, repris par les organisations politiques. Nous en avons discuté, déjà, lors de notre réunion du 1<sup>er</sup> décembre.

Pourquoi ces propositions, qui n'ont rien de « nouvelles », ne sont-elles pas débattues ? Pourtant elles font la jonction entre toutes les situations : celle des entreprises capitalistes, comme celle des emplois si fragiles qu'ils font dépendre de l'Etat et des dispositifs sociaux. Voyons bien : ce qu'a produit ce mouvement ne peut se résoudre par des centaines de « mesurètes, » mais par un changement de politique. Ouvrons le débat sur les priorités et sur les réformes institutionnelles.

C'est ainsi que peuvent se créer les conditions pour se débarrasser de Macron et de son monde !

Les reculs, les corrections partielles qu'il est possible d'imposer à la majorité et au Président comportent les minimas sociaux, des retours à des services publics, des droits. Inséparable de l'exigence d'abandon des armes mutilantes de la police et de la loi anti-manifestation, la pression sociale, la politisation sont les armes réelles pour avoir des positions communes et des mouvements communs.

Ainsi, les potentialités des richesses du pays ou de l'Europe et d'une grande partie du monde pourraient permettre de changer du tout au tout : mais cela suppose de faire jouer les capacités d'action collective de millions de personnes. Et ce mouvement en montre les premiers signes.

<sup>5</sup>- Tenu pendant que l'écriture de ce texte, l'Assemblée des assemblées, tenue à Commercy (26 et 27 janvier) en donne un très fort reportage. Un texte y a été adopté.

## Que veut dire le RIC ... ?

C'est un sursaut contre les discours pour endormir : « Nous voulons tout contrôler et interdire de décider pour nous sans que nous puissions, d'abord, savoir et juger ».

Pour le comprendre entendons qu'ils ne parlent pas d'abord du RIC (Référendum d'initiative citoyenne), en termes de droits constitutionnels ; pour la plupart, ce n'est pas leur culture. Mais les conférences de Chouard et les « idées » de tel ou tel constitutionnaliste ou politologue dans la presse font leur effet... L'essentiel est de faire entendre ce qu'on veut. Et cela souligne l'intérêt de la démarche de Montpellier où entre 70 et 80 gilets jaunes ont discuté précisément, toute une journée, et ensuite diffusé un document.

Une discussion est donc amorcée, sur les changements institutionnels (pouvoirs du Président, règles électorales, statut des élus(es)... et aussi sur les moyens démocratiques d'information et de débats pluralistes : une discussion pour ne pas soumettre le plus grand nombre à des manipulations<sup>6</sup>.

Pour saisir une occasion de donner des repères, comme le souligne le texte adopté à Montpellier, il faut des heures d'émissions pluralistes, ouvertes, dans les programmes des médias<sup>7</sup>.

Au cours des discussions, on peut aussi entendre « répartition des richesses ». Certes ; mais si nous en restons à « pour les répartir », cette prise de conscience ne suffit pas à consolider les exigences. Peut-être que l'essentiel est-il de faire apparaître que cette société est bien plus riche que ce qu'on en dit. Par exemple, les riches et leurs défenseurs sont presque en train de pleurer... : on risque de leur remettre 3 milliards d'ISF à payer, alors qu'ils empochent 57 milliards.

Il faut faire entendre une réalité : nous sommes loin de savoir tout ce que nous devrions savoir ! Pour illustrer : où sont passées les « aides publiques » (payées par les impôts et la TVA) qui ont été données aux sociétés d'autoroute, à Arcelor-Mittal, à Alstom et Bouygues, à Orange, à Ford, Total, Véolia ou Vivendi... Ces entreprises ne sont-elles pas purement et simplement des biens publics ?

Nous avons le même problème pour la façon de réagir sur le racisme et l'immigration. Comment s'opposer à ce que cela soit présent, critiquable évidemment, dans des rassemblements ? Cela appelle aussi à discuter avec des textes argumentés<sup>8</sup>. Pour résumer : tous les droits politiques et civiques devraient être reconnus aux résidents, hommes et femmes qui vivent ici et donc doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs. Bien sûr, pour limiter l'exploitation et les jeux patronaux de mises en concurrence honteuse, c'est pareil pour la régularisation des sans-papiers. La question des migrants, nous avons aussi de quoi discuter... L'antiracisme est globalement très fort dans ce pays et il faut réduire les préjugés manipulés par la droite extrême<sup>9</sup>... Mais, où est la campagne antiraciste qui devrait être développée pour isoler le FN et tous ses alliés ?

Pour cette réponse politico-sociale, notre but est de redéfinir ce que veut dire « citoyen ». La définition du citoyen de la Révolution (en 1789 et en 1793) c'est d'avoir tous les mêmes droits, tous les droits sociaux communs font partie du citoyen ; les « communs » pour prendre un thème de débats récents ne sont pas séparés des droits abstraits. Tous et toutes être considérés(es) comme des citoyens (es) avec les mêmes droits.

<sup>6</sup> - Siéyès, en 1791-92, s'opposait à une Constitution qui permettait un contrôle des assemblées primaires locales (mixtes) sur les votes de projet de lois : selon lui, il n'y avait pas les moyens pour communiquer les informations de façon suffisante. Il n'aurait pas cet argument actuellement ! Mais ses options étaient d'une démocratie qui distingue « citoyens actifs » et « citoyens passifs ». Ce n'est pas pour rien qu'il a tout fait pour amener Napoléon Bonaparte au pouvoir.

<sup>7</sup> - Tout cet aspect demande d'encourager à des discussions publiques avec la participation et des apports d'Acrimed, de Mediapart, du SNJ-CGT, de Basta !, de l'Observatoire des inégalités, de Regards, de Politis ...

<sup>8</sup> - Voir, publié le 23.03.2015 par [Mediapart.fr](http://Mediapart.fr), *Manifeste – Unissons-nous contre l'islamophobie et les dérives sécuritaires*. États Généraux des Migrations : déclaration historique pour une politique migratoire alternative, <https://eg-migrations.org/Manifeste-des-Assemblees-Locales-reunies-pour-la-1ere-session-pleniere>.

<sup>9</sup> - Voir, par exemple, François Héran, titulaire de la chaire Migrations et sociétés au Collège de France, explique à *CNRS Le Journal*, le 10 déc. « Les migrations à rebours des idées reçues »

Pour mener un combat culturel, au sens de Gramsci, reprenons un support au plus simple. Dans le *Préambule* de la Constitution, il y a le droit au salaire, au travail, l'égalité femmes-hommes, le droit d'être informé et de donner son avis pour la gestion et les choix de l'entreprise<sup>10</sup>. Puisque les idéologues du MEDEF et de Sarkozy voulaient éradiquer les principes de 1946, discutons des repères de notre histoire contre Macron et son monde de « modernistes »...

Pour discuter, si cette mobilisation se poursuit, il faut proposer une forme positive : c'est un mouvement pour l'égalité de toutes et tous et des droits qui garantissent une vie démocratique.

### **Voyons en dynamique**

Pour ne pas se trouver dans des réponses « politiques » et des divisions qui mettent dans des impasses, il faut combiner trois éléments.

Pour simplifier, à débattre, ce début de raisonnement concerne évidemment les gilets jaunes comme le syndicalisme de lutte ; mais aussi toutes les forces politiques qui se réclament de la gauche et ont signé contre l'état d'urgence (Alternative Libertaire, Ecolo, EELV, Ensemble!, Gauche Démocratique et Sociale, Coopérative Ecologie Sociale, Décroissance IDF, NPA, Parti de Gauche, PCF, PCOF, POID).

Pour consolider réellement ce combat<sup>11</sup>, même si le mouvement des Gilets jaunes refuse souvent l'aide des syndicats, il est vrai aussi que, contre tout le maquis de statuts et de précarisation de la bourgeoisie, il y a un grand besoin de la mutualisation des moyens pour des Unions locales (peut-être communes à tous les syndicats de lutte et non en concurrence). Pour autant, depuis quelques semaines, certaines organisations syndicales et associatives ne sont pas restées indifférentes<sup>12</sup>.

Une sorte de préalable que toutes les composantes du mouvement des gilets jaunes devraient défendre..

Sa définition passe par des réunions comme celle de Commercy, dans des régions et nationalement : il vise à définir les exigences dans les Assemblées du mouvement.

Il y a alors des exigences qui conditionnent la possibilité de toute autre discussion : abandon des poursuites contre les manifestants (loi d'amnistie ?), interdiction des armes mutilantes de la police, abandon de toute augmentation de la CSG et retour de l'ISF. Il y a aussi la confirmation de toutes les concessions annoncées et celles à préciser en faveur des transports locaux.

Mais il devrait y avoir aussi, certainement, le SMIC net à 1500€ (ou, si on veut le présenter comme la CGT à 1800€), le plancher des retraites à plus de 1000€ et le RSA au même niveau, une mise à égalité des salaires entre femmes et hommes.

Cette première liste est indispensable pour ne pas s'affaiblir alors que d'autres sont en cours de débat.

Second élément : Comment traiter des revendications essentielles mais moins discutées ? Sans aucun doute, il faudrait exiger que des débats soient prévus, publiquement, avec des moyens dans les médias. Ainsi, des discussions publiques sur :

- Le RIC pour bien définir toutes les garanties de démocratie et les autres réformes de la constitution pour qu'il soit un véritable droit.

---

<sup>10</sup> - Il comporte aussi, engagement non tenu, même le droit à prendre son indépendance pour tout peuple qui a été lié à l'histoire et veut retrouver son indépendance, dans le cadre d'une Union française s'il le souhaite... Cela n'a pas empêché les gouvernements de la 4e République de faire des guerres coloniales pour refuser ces demandes...

<sup>11</sup> - Il faudra bien reprendre une discussion sur le syndicalisme ! Ce mouvement rouvre une question vitale : il considère, à tort ou à raison, les syndicats et a fortiori les partis comme susceptibles de se substituer à leur auto-organisation. Il refuse la structure pyramidale commune aux organisations existantes et la délégation de pouvoir : toutefois, il est vrai qu'à condition de multiplier les membres actifs de syndicats les rapports entre « base » et coordinations-directions syndicales la question se poserait autrement ; cela suppose des organisations reprises en main par des adhérents(tes) motivés(es).

<sup>12</sup>- Collectif des associations citoyennes, Jean-Claude Boual, Président du CAC, 10 thèses à propos des « Gilets jaunes », 10 thèses pour les associations, 10 contre-thèses à propos du macronisme, [www.associations-citoyennes.net/](http://www.associations-citoyennes.net/) ; *Convergence nationale des collectifs de Défense et de Développement des Services Publics* <https://www.convergence-sp.fr/>

- Le salaire garanti à vie, avec le droit au travail et à la formation.
- Le retour dans le domaine public des sociétés d'autoroute et la reprise de la discussion sur l'avenir de la SNCF.
- Des mesures de financement de logements nombreux et de normes écologiques.
- Une discussion à partir des localités et des quartiers sur les besoins de services publics.

Nous ne devons pas nous cacher que la mise à l'ordre du jour d'une société gérée pour la solidarité, qui de fait suppose une discussion sur le système capitaliste est à l'ordre du jour mais crée une certaine confusion.

Troisième aspect, donc, dans la durée, une révolution démocratique... A tort, une grande partie des forces d'une gauche alternative possible, hésite à stimuler des débats d'orientation et d'options sur les exigences fondamentales. Sans doute faut-il bien comprendre que, comme le débat en cours sera présent durant plusieurs semaines, celui sur l'objectif de transformation radicale de la société ne progressera que dans la durée.

Parmi les 60% ou plus qui pensent, dans ce pays, que le capitalisme est nocif, - depuis plusieurs années -, une grande partie affirme aussi ne pas savoir par quoi le remplacer et ne prennent pas « le siècle soviétique » comme un modèle à reproduire. Ce n'est pas très étonnant ! Mais cet éclatement lui-même, pour que ce mouvement en cours puisse aller aussi loin que possible, il faudra réapprendre les débats pluralistes en même temps que l'unité dans les actions.

Un des objectifs pourrait être (devrait être ?) : le maximum d'Assemblées locales, imposant quelques exigences fortes au pouvoir, le contraignant aussi à abandonner des projets ; une présentation classée n'est pas le plus difficile à établir, mais ne peut l'être que par les assemblées autour du mouvement en cours ! De telles Assemblées, en se maintenant, pourraient servir de creuset aux prochaines mobilisations politiques, être des lieux et des moments où les diverses réalités sociales et culturelles de la classe dominée se retrouvent et disent, comme le réseau des associations de banlieue, « *pas sans nous* ».

Comme disait l'autre, « *on s'engage et puis on voit* ».

La plupart des auteurs ont retranscrit leurs interventions, certains les ont légèrement modifiées pour les rendre plus compréhensibles, un participant a choisi de faire une nouvelle contribution, elle est en fin de document. Merci à tous les auteurs pour leur contribution. Recueil des interventions, mise en forme Sylvie Larue

**Association Autogestion (AA)** [autogestion.asso.fr](http://autogestion.asso.fr)  
**Association des communistes unitaires (ACU)** [communistesunitaires.net](http://communistesunitaires.net)  
**Les Amis de Tribune socialiste (ATS)** [psu-ats.org](http://psu-ats.org)  
**Cerises, la coopérative** [cerisesenligne.fr](http://cerisesenligne.fr)  
**L'Observatoire des mouvements de la société (OMOS)** [omos.site.free.fr](http://omos.site.free.fr)  
**Le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF)** [purlautogestionlereseau.blogspot.com](http://purlautogestionlereseau.blogspot.com)  
**Le Temps des Lilas** [lilas.org](http://lilas.org)  
**L'Union syndicale Solidaires** [solidaires.org](http://solidaires.org)